

NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE,

OU

ANNALES LITTÉRAIRES

E. T. P. O L I T I Q U E S

De l'Europe, & principalement de la Suisse;

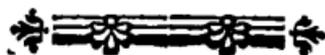
DEDIÉ AU ROI.

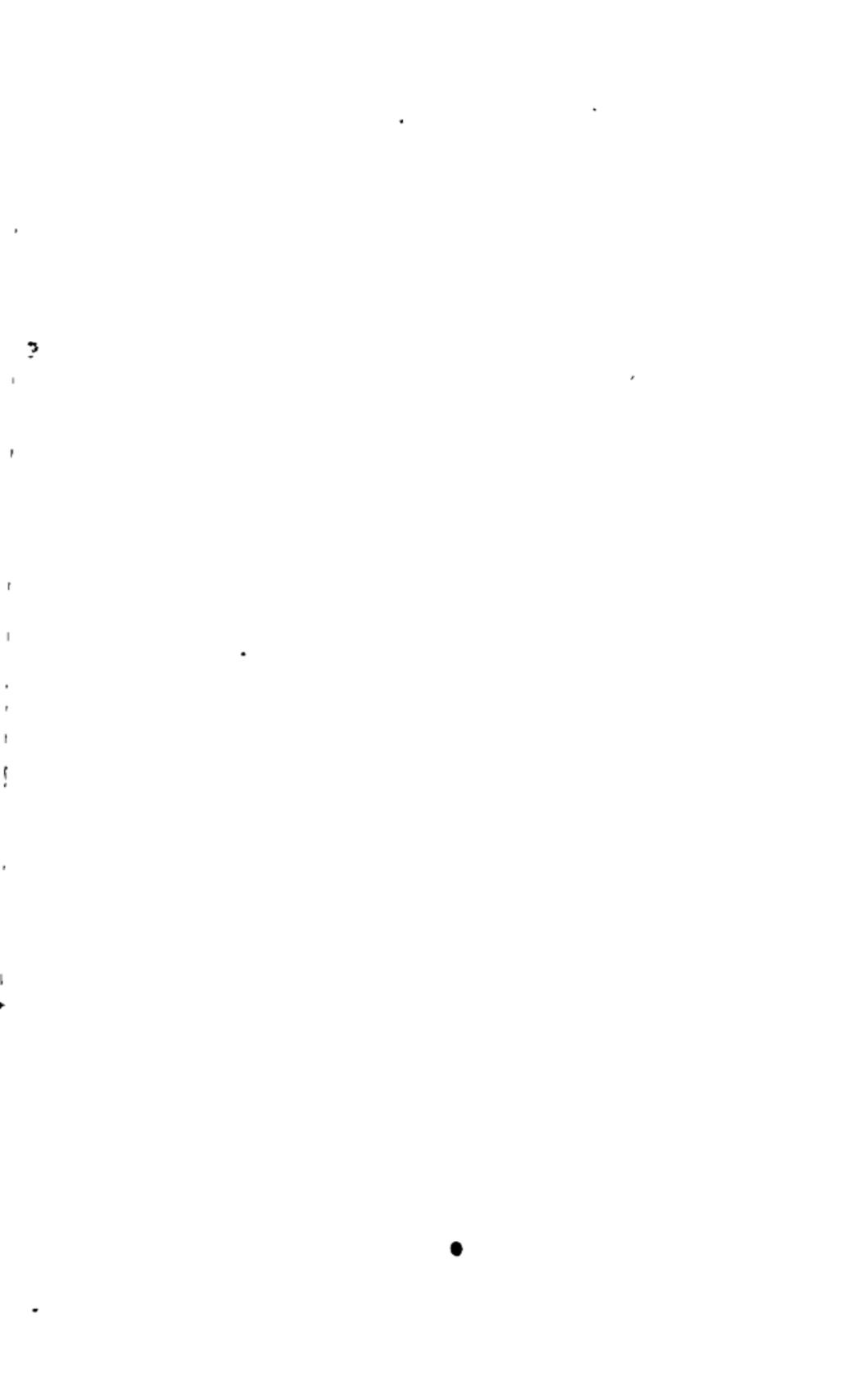
A V . R I L . 1773.



A NEUCHATEL,

De l'Imprimerie de la Société Typographique.







NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.

A V R I L 1773.

P R E M I E R E P A R T I E.
A N N A L E S L I T T É R A I R E S
D E L A S U I S S E.

I. *Sermons sur divers sujets importans, par*
feu M. GUILLAUME LAGET, pasteur de
l'église de Geneve. Geneve, chez Philibert
& Chirol. 1 vol. in-8°. 1773.

M. Guillaume Laget naquit à Geneve en 1710, d'une famille de Français réfugiés du Languedoc. Privé des avantages d'une éducation brillante qu'une fortune trop médiocre ne permit pas à ses parens de lui donner, il dut à la nature les talens dont il fit un si bel

A ij

usage , & à son application les connoissances qu'il consacra aux travaux du ministère. Ses premières études le firent avec distinction. Bientôt, de simple écolier , il fut en état de donner des leçons. Tendrement attaché à ses disciples , il gagna leur affection , & par-là il hâta leurs progrès. Cependant il ne négligeait point ses études de théologie ; il fut consacré au ministère en 1735 , & reçu bourgeois de Geneve l'année suivante. Il desservit la cure de *Neydens* , depuis 1747 jusqu'à ce que ce village entra en 1754 sous la domination du roi de Sardaigne. Appelé à instruire des campagnards grossiers , il fut mettre à leur portée les sublimes préceptes de la religion. Pour amener à la vertu ces âmes simples , il leur présentait le tableau consolant de l'homme de bien , il leur peignait les malheurs d'une conduite déréglée. En leur inspirant une douce confiance dans les soins de la Providence , il relevait leur courage abattu quelquefois sous le poids de leurs utiles travaux. Il quitta cette place , emportant les regrets de tous ses paroissiens , pour aller remplir les mêmes devoirs dans l'église de Saconet. Trois ans après , devenu pasteur en ville , son premier emploi fut celui de catéchiste , fonction importante , & peut être plus généralement utile que la prédication , plus propre à répandre la con-

naissance & le goût de la religion. Comme prédicateur, M. Laget eut des succès mérités; on en jugera par les sermons qui viennent de paraître. Une critique judicieuse lui faisait découvrir le vrai but de son texte, une méditation profonde mettait sous ses yeux les détails qui plaisent à tous les auditeurs, parce qu'ils leur présentent le sujet dans toute son étendue, qu'ils les aident à saisir toutes les conséquences, qu'ils les conduisent sans efforts & malgré tous les subterfuges de l'amour-propre, à s'en faire à eux-mêmes l'application. M. Laget connaissait le monde, il avait l'art de pénétrer dans les replis du cœur humain, il puisait dans cette double connaissance les couleurs dont il variait ses tableaux. Une matière rebattue, qui n'offrait que de fades lieux-communs au vulgaire des prédicateurs, était nouvelle & intéressante dans sa bouche; il joignait à la facilité de découvrir des idées, le talent de les présenter à propos. Il n'a pas donné de ces chefs-d'œuvres d'éloquence, qui annoncent un travail pénible, & décelent souvent de vaines prétentions; mais ses sermons renferment des vérités fécondes, des points de vue intéressans.

La prédication n'est pas l'unique fonction d'un pasteur. Il en est d'autres sans doute moins brillantes, plus pénibles & beaucoup

plus nécessaires. M. Laget les connut & les remplit avec zèle. Il en est une sur-tout qui flatte les cœurs sensibles, c'est le privilège de consoler, de secourir les misérables, de devenir leur avocat auprès des riches, de fixer la légèreté des gens du monde sur les besoins de leurs frères, d'attendrir l'ame de l'homme dissipé, pour l'engager à fournir des soulagemens à l'indigence. M. Laget goûta souvent le plaisir noble & délicat de devenir l'organe de la charité.

Au milieu de tant de travaux, cet homme laborieux se ménageait des momens pour les donner à l'étude. Il cultiva les sciences, en s'attachant sur-tout à celles qui se rapportaient plus directement à son état. Il avait cherché dans l'histoire la connaissance des hommes, telle qu'on peut l'acquérir quand on y joint l'usage du monde. Il avait pris dans la philosophie morale, l'analyse des passions & l'art de les diriger; dans le droit politique, les fondemens de la société; dans la métaphysique, la justesse des principes; dans la logique, la force du raisonnement; dans les poètes & les orateurs, la force, la netteté du style. Une de ses lectures favorites était celle des auteurs Anglais qui ont écrit sur la philosophie morale. Il traduisit l'ouvrage du célèbre HUTCHESON,

sur l'origine des idées que nous avons de la beauté & de la vertu, & il y ajouta des notes. Son manuscrit, envoyé à Amsterdam pour y être imprimé, se perdit en route, & n'a pas pu être retrouvé. Peu de tems avant sa mort, il donna à milord P*** des leçons d'éloquence politique; & ses cahiers, s'il eût pu les retoucher, auraient procuré à la littérature un ouvrage qui lui manque. Le chancelier Bacon avait senti ce vuide, qui n'a pas été rempli dès-lors: *Il nous manque*, dit cet homme immortel, *il nous manque un traité d'éloquence politique, qu'on appelleraït l'art de conférer dans les affaires d'Etat, ou de faire valoir ses intérêts particuliers.* Pour former un ouvrage si intéressant, M. Laget commence par donner les règles générales de la rhétorique, qu'il applique ensuite aux diverses branches de la politique. Il place l'orateur sous tous les gouvernemens & dans toutes les circonstances où il peut se trouver, pour faire voir quel ton doit prendre son discours. Il analyse les passions qui doivent agiter l'auditeur dans telle ou telle situation supposée; il montre les moyens de les tourner en faveur de la cause que l'on défend; il enseigne l'art de démêler l'intention de ceux avec qui l'on traite, & de s'envelopper soi-même

2 JOURNAL HELVETIQUE.

dans les ombres du secret, fans blesser jamais les regles de la justice, que la politique ne doit jamais enfreindre. Comme son travail était destiné pour un seigneur Ecoffais, il a fallu étudier la constitution d'Angleterre, à laquelle il applique les préceptes généraux qu'il établit. On fait que les exemples servent à développer la théorie, & à exercer les personnes qui commencent à les étudier. M. Laget fait des recherches sur les discours prononcés en parlement dans les grandes occasions; il les compare aux fameuses harangues des Romains dans le sénat, aux discours que Tite-Live & Tacite mettent dans la bouche de leurs généraux, aux chefs-d'œuvres d'éloquence que possèdent les autres nations. On a regret d'apprendre que le manuscrit de cet ouvrage est fort en désordre; l'auteur n'a pas eu le tems d'y mettre la dernière main, pour le publier ensuite, comme il en avait le dessein.

Le prédicateur, l'homme de lettres, n'effaçaient point dans M. Laget, l'homme aimable, l'ami sincère, le bon parent, le véritable citoyen. Le savant éditeur de ses sermons le montre à tous ces égards d'une manière bien propre à justifier les regrets qu'a causé à sa famille & à son église la mort de ce pasteur respectable. Nous aimerions à

nous étendre sur ce sujet. Quoi qu'en puissent dire les beaux esprits , il est utile de présenter à l'homme des vertus qui sont à sa portée ; il est agréable pour les âmes honnêtes , de trouver des modèles à imiter & des exemples à proposer aux autres. En contemplant la vie & la mort d'un homme de bien , heureux , s'écrie-t-on , heureux le mortel qui , instruit par l'expérience , fait régler ses desirs , & borner son ambition à une fortune médiocre , mettre ses plaisirs & sa gloire à remplir tous ses devoirs ! Si à cette modération il joint les principes sublimes du vrai christianisme , personne ici bas ne peut lui être comparé ; son sort est digne d'envie , son bonheur ne dépend ni de l'incertitude des événemens , ni de la malice des hommes.

On donne dans ce volume quatorze sermons ; les cinq premiers étaient destinés à l'impression par l'auteur lui-même. Ils traitent de *l'influence de la religion chrétienne sur le bonheur de la société civile* ; sujet neuf , sur lequel on attend encore un traité approfondi , & travaillé avec modération & avec goût. Il répondrait mieux que bien des ouvrages de controverses aux objections des incrédules. Mais cette question importante doit être résolue par les faits , & les discul-

sions qu'ils supposent ne sont guere dans le genre de la chaire. M. Laget a senti cette difficulté, il a voulu l'éviter en s'en tenant aux grands traits du tableau ; mais il ne nous paraît pas qu'il y ait toujours réussi. L'évangile a fait le bonheur du monde, en établissant les grands principes de la sociabilité, d'une sage subordination & d'une honnête liberté ; en réunissant les esprits & les cœurs par un lien commun de bienveillance universelle, qui fait la force des autres loix, en appliquant cet esprit de bienveillance aux intérêts de la patrie. L'amour de la patrie " n'est plus cette passion fou-
 „ gueuse des anciens, qui sacrifiait tout à
 „ l'esprit de conquête; c'est ce même esprit de
 „ bienveillance universelle qui nous atta-
 „ che par un lien plus naturel & plus fort
 „ au lieu de notre naissance, & aux per-
 „ sonnes avec qui nous passons nos jours...
 „ Qu'est-ce qui fait aimer la patrie? C'est
 „ d'y voir autour de soi autant d'amis &
 „ de freres. Or l'évangile nous rend chers
 „ les uns & les autres par les vertus socia-
 „ les qu'il nous fait exercer; il fonde ces
 „ vertus sur l'amour divin; il nous dit que
 „ *quiconque aime Dieu, aime aussi son frere.*
 „ Qu'est-ce qui fait aimer la patrie? C'est
 „ le bon ordre qu'on y voit régner. Or l'é-

» vangile tient chacun de nous à sa place
» & dans son devoir , par amour pour le
» devoir même , par respect pour Dieu qui
» nous l'impose. Les grands y apprennent
» la modération ; les petits , l'humilité ; les
» peres , le bon exemple ; les enfans , l'obéis-
» sance ; les riches , la libéralité ; les pau-
» vres , le travail : tous y apprennent à être
» contens de l'état où ils se trouvent : nous
» y apprenons tous à être vertueux , non
» par une crainte servile , mais par un sen-
» timent d'amour. . . . Qu'est-ce qui fait
» aimer la patrie ? C'est la sûreté dont elle
» jouit dans un profonde paix. Or , en don-
» nant les meilleures loix pour le maintien
» de la justice & pour le support fraternel ,
» l'évangile assure le repos public ; il honore
» des plus grands éloges le caractère des pa-
» cifiques ; il fait consister *l'unité de l'esprit*
» *dans le lien de la paix* ; il écarte ainsi tous
» les orages , & il élève autour de la patrie
» un mur impénétrable aux traits de l'en-
» nemi. *Qui est-ce qui vous fera du mal , si*
» *vous vous appliquez à faire du bien ? . . .*
» Qu'est-ce qui fait aimer la patrie ? C'est
» pour un bon chrétien le grand exemple
» que lui ont donné les fondateurs de notre
» sainte religion. On n'ignore pas le zele
» ardent de Jesus - Christ pour Jérusalem ,

„ la patrie , ni les précieuses larmes qu'il
 „ répandit en réfléchissant sur ses malheurs.
 „ On fait tous les travaux de S. Paul pour
 „ la nation ; on l'entend demander au ciel ,
 „ que son sang serve d'aspersion pour ses freres ;
 „ d'être fait anathème pour eux , afin de
 „ les sauver. Qu'est-ce enfin qui fait
 „ aimer la patrie ? C'est de regarder les ser-
 „ vices qu'on lui rend , comme un moyen
 „ de gagner le ciel. Or , si l'évangile élève
 „ notre ambition par préférence aux biens
 „ de l'éternité , il nous dit bien clairement
 „ aussi qu'on n'a droit d'y prétendre que par
 „ un fidele acquit de nos obligations de
 „ magistrats , de citoyens , de peres , d'a-
 „ mis , d'artisans , de maîtres & de ser-
 „ viteurs : c'est nous dire sans détour , que
 „ pour obtenir la patrie du ciel , il faut bien
 „ servir notre patrie d'ici-bas. „ Ce mor-
 „ ceau est assez long pour donner une idée de
 la maniere de l'auteur. On voit un homme
 plein d'idées justes , qui néglige peut-être
 trop les ornemens du style , pour s'attacher
 à la simplicité , nécessaire il est vrai pour
 instruire le peuple , mais qui n'exclut pas
 la force , & même certains agrémens. . . .
 Les idées générales font le sujet d'un pre-
 mier sermon : M. Laget montre dans le se-
 cond discours , que l'évangile a donné aux

vertus sociales une sanction redoutable ,
 qui les transforme en autant de loix divines.
 Cette proposition est incontestable, envisagée
 dans un point de vue général ; mais en l'é-
 tablissant sur des preuves de fait, il fallait
 peut-être éviter de charger le tableau des
 égaremens & des crimes que se permirent
 trop souvent les païens. Il y a du vrai dans ce
 que dit l'orateur sur les abus de l'autorité
 paternelle ; mais il nous paraît qu'il y a de
 l'exagération , & la chaire ne devrait jamais
 s'en permettre aucune. “ Des peres déna-
 „ turés parmi toutes les nations païennes ,
 „ excepté peut-être une seule , se faisaient
 „ un revenu de la vente de leurs propres
 „ enfans. Ils avaient même le droit de les
 „ sacrifier , uniquement pour épargner la
 „ peine & les frais de l'éducation. Les uns
 „ les enterraient tout vifs , quand ils ne leur
 „ trouvaient pas assez de force ou de beauté ;
 „ les autres les exposaient dès leur naissance
 „ à la voirie ou dans les bois , &c. „ On
 peut appuyer ces assertions de bien des
 traits particuliers que l'histoire a conservés ,
 à la honte de l'humanité ; mais elles de-
 viennent très-hazardées dès qu'on les rend
 générales. Un troisieme sermon examine
 les loix de l'évangile relativement au bon-
 heur des familles , & relativement au com-

merce. Nous voudrions pouvoir entrer dans les discussions intéressantes que l'auteur présente au premier égard. L'évangile, en substituant des unions légitimes à des commerces criminels, garantit la santé, fait respecter la décence, affermit la concorde domestique, assure aux enfans un état & des mœurs. En fixant par des loix sacrées les engagements du mariage, il a fixé l'état des sujets, constaté les droits des héritiers, rapproché les intérêts des familles. Par l'interdiction de la polygamie, il a rendu la liberté aux femmes, qu'on traitait en esclaves par-tout où ce désordre a régné. " Ignore-t-on les horreurs qui se commettent dans ces malheureuses contrées, où le mariage n'est qu'un état de libertinage & de luxe pour les uns, un état de jalousie & de complots pour les autres? Que d'affections éteintes par l'envie ou par le désespoir! Les petits inconvéniens dont on se plaint dans l'état actuel des choses, sont-ils comparables à de pareilles horreurs? „ ... L'évangile a adouci le sort des enfans, en les rendant moins dépendans de l'injuste dureté de leurs peres. Enfin il a ôté aux époux la facilité autrefois si funeste de rompre leur union au premier caprice. Ici l'orateur s'éleve avec force contre les dangers & les suites du di-

vorce. On voit qu'il tremble que la pente de nos mœurs ne ramene tôt ou tard ces désordres.

On fera curieux de voir comment l'évangile a favorisé le *commerce*. On ne niera pas que le christianisme, en prêchant la justice, l'équité, l'esprit d'ordre & d'économie, n'encourage les vertus que tout négociant doit avoir s'il veut réussir. Ces preuves ne souffrent aucune difficulté ; mais M. Laget ne nous semble pas aussi heureux, lorsqu'il développe les preuves de fait. Il attribue aux anciennes religions, des préjugés méprisans contre le commerce. On lui accordera que les peuples conquérans, tels que les Romains, négligèrent pendant long - tems cette source d'opulence ; mais on ne conviendra pas que cette opinion tint au système religieux. Il est vrai, lui dira-t-on, que les esclaves furent chargés des détails du commerce ; mais ils ne le furent pas des grandes opérations. 2°. L'évangile a fait rentrer dans le commerce des terres, des forêts, des denrées, des animaux, des plantes, qu'on n'osait ni vendre ni même toucher, parce qu'on les regardait comme des choses impures, ou comme des biens consacrés, ou même comme des dieux. 3°. L'évangile a facilité les transports, en abolissant la sèlle

idée qui a régné, que les eaux des fleuves sont divines, & que c'est les fouiller que de s'en servir à voiturier les marchandises. Il nous paraît que cette idée est trop particulière pour pouvoir être admise en preuve. Ce préjugé, attribué aux anciens Perses, est tout au plus une superstition de quelque secte peu nombreuse. 4°. L'évangile a supprimé d'autres usages superstitieux, nuisibles au commerce, tels qu'étaient les mauvais augures. En simplifiant le culte, il a enlevé à l'oisiveté & à la débauche un grand nombre de jours de fêtes. 5°. En rapprochant les hommes par les liens de la charité, il a détruit cette antique barbarie, qui faisait avoir en horreur les étrangers, qui interdisait avec eux tout commerce, qui les immolait quelquefois comme des victimes agréables à la divinité. Ces faits sont vrais; mais doit-on attribuer ce changement au christianisme? Par-tout où les Grecs portèrent leurs mœurs, par-tout où les Romains étendirent leurs conquêtes, ces préjugés furent vaincus & proscrits.

Il fut un tems où l'esclavage enlevait à une grande partie des hommes, le plus beau privilège de leur nature, la liberté. C'est le christianisme qui a délivré l'espèce humaine de cette flétrissure. M. Laget le prouve dans un quatrième discours. Ici encore il

il se permet des exagérations, ici il établit une these générale sur des faits particuliers. L'état de servitude est sans contredit contraire aux saines notions de la loi naturelle; mais le sort de tous les esclaves ne fut pas aussi affreux que l'orateur se plaît à le peindre. L'évangile prêche par-tout avec la plus grande force, l'humanité & la douceur; mais S. Paul écrivant à Philémon, lui recommande Onésyme comme son frere, sans songer à l'affranchir. D'ailleurs, nous doutons que la bulle d'Alexandre III, qui défendait aux Juifs & aux Sarrafins d'avoir des esclaves chrétiens, tant qu'ils n'embrasseraient pas le christianisme, puisse être citée comme une preuve que cette religion sainte défend l'esclavage. Nous ne croyons pas, qu'on puisse affirmer sans restriction, que *l'évangile a totalement supprimé l'esclavage civil entre les chrétiens; qu'il a rendu par conséquent à la plus grande partie du genre humain la liberté que l'homme tient de la nature & de son Dieu.* C'est ainsi que tous ces faits qui auraient exigé *des explications savantes*, de longues recherches, un développement très-détaillé, ne pouvaient pas être le sujet d'un discours oratoire, moins encore d'un sermon. Avec l'abondance d'idées que notre auteur annonce, avec les

vastes connaissances qu'il possédait sur ce sujet intéressant, il eût mieux fait, ce semble, de donner à son ouvrage une forme plus didactique, ou, s'il voulait porter dans la chaire quelques considérations, il aurait fallu s'en tenir à des idées générales, telles que celles qu'il présente fort rapidement dans son cinquième discours, où, après avoir récapitulé tout ce qu'il a dit, il s'attache à prouver que l'évangile, en établissant un culte public, qui réunit les leçons de la pure morale avec les cérémonies de la religion, a contribué par-là à affermir le bonheur de l'humanité. En effet, les prêtres des païens n'étaient que des sacrificateurs, dont l'office consistait à immoler des victimes & à consulter leurs entrailles. Le soutien de la vertu, la paix des familles, l'observation des devoirs de la société, les règles de la conscience ne faisaient point partie de leur emploi. La morale était la religion des sages, celle de l'état n'était qu'un amas de superstitions inventées pour favoriser la tyrannie.

H. Les loix de Minos, tragédie. Avec des notes de M. de Morza, & plusieurs pièces

Étranges détachés. 1773, sans lieu d'impression. 1 vol. in-8°.

C E T T E nouvelle production de M. de Voltaire a été imprimée à Paris sur une copie furtive & tronquée. Le célèbre auteur l'a désavouée, & il paraît que cette édition a été faite sous ses yeux & avec son agrément. Elle est précédée d'une épître dédicatoire à M. le duc de Richelieu, "Après avoir fait, dit
 „ l'auteur, Oedipe & les Loix de Minos,
 „ à près de soixante années l'un de l'autre,
 „ & après avoir été calomnié & persécuté
 „ pendant ces soixante ans, sans en faire
 „ que rire, je fors, presque octogénaire,
 „ c'est-à-dire beaucoup trop tard, d'une
 „ carrière épineuse, dans laquelle un goût
 „ irrésistible m'engagea trop long-tems."
 Que l'on compare sans esprit de parti cette dernière pièce avec celles qui paraissent journellement en France, & l'on conviendra avec nous, que le théâtre français aurait beaucoup perdu, si ce goût dont se plaint le Nestor du Parnasse, avait été moins fort & moins durable.

*C'est Sophoclè d cent ans, qui charme encore
 Athènes.*

Au reste, l'épître renferme les mêmes

plaintes si souvent répétées contre les Zôïles qui ont attaqué la gloire de M. de Voltaire. On y trouve ces traits que cet homme célèbre se permit de tout tems contre ceux qui ont osé le critiquer. Ils ont été sans fruit, & l'on peut croire que les clameurs auraient été moins soutenues, si M. de Voltaire eût pu mépriser en silence les pratiques sourdes, les basses calomnies, & relever sans aigreur les critiques décentes.

La tragédie des Loix de Minos commença à être connue au fort de la révolution qui changea les parlemens de France; on crut y appercevoir des allusions à ce qui occupait alors tous les esprits. Le lecteur jugera jusqu'à quel point ce soupçon est fondé.

Teucer vient de monter sur le trône de Crete, où il ne jouit que d'une autorité restreinte par les-loix de Minos. Le fanatisme & la superstition, plus puissans que la politique, mettent le souverain dans une dépendance servile. Les prêtres regnent avec tout l'empire qu'ils savaient usurper sur des peuples crédules. C'est eux qui défendent & perpétuent l'usage sanguinaire de sacrifices tous les sept ans une victime humaine. Le tems de cet affreux sacrifice est arrivé. Pharrès, le grand-pontife, a déjà tout préparé; il a choisi pour victime une jeune captive,

qu'on vient de faire sur les Cydoniens. Il demande son sang au roi & aux archontes :

Nos suffrages , Teucer , vous ont donné son
rang. (*)

Vous ne le tenez point des droits de votre sang ;
Nous vous avons choisi quand par Idoménée ,
L'isle de Jupiter se vit abandonnée.

Soyez digne du trône où vous êtes monté.

Soutenez de nos loix l'inflexible équité.

Jupiter veut le sang de la jeune captive

Qu'en nos derniers combats on prit sur cette rive.

On la croit de Cydon.

Le pontife cherche à exciter le ressentiment de Teucer , en lui rappelant le souvenir de sa fille & de son épouse ; qu'il a perdues dans une guerre contre les Cydoniens.

Remplissez à la fin votre juste vengeance.

Une épouse , une fille , à peine en son enfance ,
Aux champs de Bérécinthe en vos premiers combats ,

Sous leurs toits embrasés mourantes dans vos bras ,
Demandent à grands cris qu'on appaise leurs
manes , &c.

(*) De Minos.

T E U C E R.

J'ai dans les champs d'honneur immolé mes
victimes;

Le meurtre & le carnage alors sont légitimes.
Nul ne m'enseignera ce que mon bras vengeur
Devait à ma famille, à l'Etat, à mon cœur ;
Mais l'autel ruisselant du sang d'une étrangère
Peut-il servir la Crète & consoler un père ?

L'homicide en effet rend-il les dieux propices ?

Ah ! si pour nous venger, le glaive est dans nos
mains,

Cruels aux champs de Mars, ailleurs soyons hu-
mains.

Au souverain des dieux rendons un autre hom-
mage ;

Méritons les bontés, mais par notre courage.

Vengeons-nous, combattons, qu'il seconde nos
coups.

Et vous, prêtres des dieux, faites des vœux pour
nous.

On amène Astérie couronnée de fleurs
& enchaînée. Pharès, piqué de la noble fer-
meté de ses réponses, lui fait connaître le

fort qui l'attend. Je le fais , lui dit-elle :

Je le fais , inhumain ; mais j'espère un vengeur.
 Tous mes concitoyens sont justes & terribles ;
 Tu les conçois , tu fais s'ils furent invincibles ,
 Les foudres de ton dieu , par un aigle portés ,
 Ne te sauveront pas de leurs traits mérités.
 Lui-même , s'il existe , & s'il régit la terre ,
 S'il naquit parmi vous , s'il lance le tonnerre ,
 Il saura bien sur toi , monstre de cruauté ,
 Venger son divin nom , trop long-tems insulté.
 Puisse tout l'appareil de ta barbare fête ,
 Tes couteaux , ton bûcher retomber sur ta tête !
 Puisse le temple horrible , où mon sang va couler ,
 Sur ma cendre , sur toi , sur les tiens s'érouler !
 Périssent ta mémoire ; & s'il faut qu'elle dure ,
 Qu'elle soit en horreur à toute la nature !
 Qu'on abhorre ton nom , qu'on déteste tes dieux !
 Voilà mes vœux , mon culte , & mes derniers
 adieux.

Peucer attendri s'éleve en vain contre ce projet horrible. Le pontife ordonne de traîner la victime aux autels. On annonce l'arrivée des députés de Cydon , qui viennent traiter la rançon des captifs. Le roi en prend occasion de différer le sacrifice ; il commande qu'on la reconduise à la tour.

Dictime , l'un des archontes , se déclare pour le roi. Datame , jeune homme d'entre les Cydoniens , annonce à ce chef de la république l'objet de son voyage.

Nous ne rougissons pas de proposer la paix ;
Je l'aime , je la veux , sans l'acheter jamais.
Le vieillard Azemon , que mon pays révere ,
Qui m'instruisit à vaincre , & qui me sert de
pere ,
S'est chargé , m'a-t-il dit , de mettre un digne
prix
A nos concitoyens par les vôtres surpris....

D I C T I M E .

..... Est-il ici ?

D A T A M E .

..... Son âge

A retardé sa course , & je puis en son nom ,
De la belle Astérie annoncer la rançon.
Du sommet des rochers qui divisent les nues ,
J'ai volé , j'ai franchi des routes inconnues.

D I C T I M E .

Il apporte , dis-tu , la rançon d'Astérie ?

D A T A M E .

Oui : j'ignore à ton roi ce qu'il peut présenter :

Cydon ne produit rien qui puisse vous flatter.
 Vous allez ravir l'or au sein de la Colchide :
 Le ciel nous a privés de ce métal perfide :
 Dans notre pauvreté que pouvons-nous offrir ?

D I C T I M E.

Votre cœur, & vos bras dignes de nous servir.

D A T A M E.

Il ne tiendra qu'à vous. Long-tems nos adver-
 saires,

Si vous l'aviez voulu, nous aurions été freres.

Rendez-nous Astérie, ou, si vous refusez,

.

Guerrier, qui que tu sois, c'est à toi de savoir
 Ce que peut le courage armé du désespoir.

Tu nous connais.

D I C T I M E.

Calme tes vains transports. Apprends, jeune bar-
 bare,

Que pour toi, pour les tiens, mon prince se dé-
 clare;

Qu'il épargne souvent le sang qu'on veut verser,

Qu'il punit à regret, qu'il fait récompenser;

Qu'intrépide aux combats, clément dans la vic-
 toire,

Il préfère sur-tout la justice à la gloire.

.

Prends confiance en lui. Sois sûr de ses bienfaits,
Je jure par les dieux.

D A T A M E.

Ne jure point ; promets :

Promets-nous que ton roi sera juste & sincère ,
Qu'il rendra dès ce jour Astérie à son père . . .
De ses autres bienfaits nous pouvons le quitter,
Nous n'avons rien à craindre & rien à souhaiter.
La nature pour nous fut assez bienfaisante :
Aux creux de nos vallons sa main toute - puissante
A prodigué ses biens. Pour prix de nos travaux ,
Nous possédons les airs , & la terre & les eaux :
Que nous faut-il de plus ? Brillez dans vos cent
villes ,

De l'éclat fastueux de vos arts inutiles.

La culture des champs , la guerre sont nos arts ;
L'enceinte des rochers a formé nos remparts.
Nous n'avons jamais eu , nous n'avons point de
maître ;

Nous voulons des amis... méritez-vous de l'être ?

D I C T I M E.

Puissent tous les Crétois penser un jour comme
eux !
Que leur franchise est noble , ainsi que leur cou-
rage !

Le lion n'est point né pour souffrir l'esclavage ;
 De pareils alliés sont de mauvais fujets ,
 Leur mâle liberté peut servir nos projets ;
 J'aime mieux leur audace & leur candeur hautaine,
 Que les loix de la Crète & tous les arts d'Atléna.

Mérione, collègue de Dictime, ne pense pas aussi noblement. Aveuglé par le préjugé, craignant la fureur redoutable d'un peuple ignorant & superstitieux, il cherche à persuader au roi qu'il s'expose au plus grand danger, en mécontentant le pontife. Teucer, ferme dans ses principes, fait enlever Astérie dans la tour où elle est enfermée, pour la conduire en un lieu où il pourra être sûr d'elle. Le malheureux Datame, qui la voit entre les mains des soldats, s'imagine qu'elle va lui être enlevée pour toujours, & fond sur eux avec quelques Cydoniens. Par-là, il se livre lui-même entre les mains des prêtres, qui ne manquent pas d'en faire une nouvelle victime. Le vieillard Azémon arrive, il voit l'espérance de la paix anéantie. Cependant il se flatte encore de sauver Astérie ; il le dit à Teucer, qui connaît trop bien ses prêtres pour conserver le moindre espoir : il s'attendrit sur le sort du vieillard infortuné.

Il est pere , & je plains ce sacré caractère.

Azémón l'arrête : deux Cydoniens apportent une cassette couverte de lames d'or. Teucer étonné, semble reconnaître ces dons qu'on lui offre pour la rançon d'Astérie.

Que vois - je !

A Z É M O N.

Ils ont jadis embelli tes demeures ;
Ils t'ont appartenu . . . tu gémis & tu pleures...
Ils sont pour Astérie , il faut les conserver.
Tremble , malheureux roi, tremble de t'en priver.
Astérie est le prix qu'il est tems que j'obtienne.
Elle n'est point ma fille . . . Apprends qu'elle est la
tienne.

Dans ce moment, on entend la trompette.

T E U C E R.

Ah ! peut-être

On l'entraîne à l'autel , & déjà le grand-prêtre...
Gardes qui me suivez , secondez votre roi.

Il enfonce la porte , le temple s'ouvre.
On voit Pharès entouré de sacrificateurs.
Astérie est à genoux au pied de l'autel. Elle
se retourne vers Pharès en étendant la main,
& le regardant avec horreur. Pharès, le glaive
en main , est prêt à frapper. Teucer arrête
son bras ; la reconnaissance se fait dans ce
moment terrible. Le père confie la fille &

Azémon à un hérault dont la fidélité lui est connue , & court avec Dictime délivrer Datame. Cependant Azémon adresse au ciel cette priere.

O toi , divinité qui régis la nature ,
 Tu n'as pas foudroyé cette demeure impure ,
 Qu'on ose nommer temple , & qu'avec tant d'hor-
 reur ,

Du sang des nations on fouille en ton honneur !
 C'est dans ces lieux de mort , dans ce repaire in-
 fame ,

Qu'on allait immoler Astérie & Datame !
 Providence éternelle , as-tu veillé sur eux ?
 Leur as-tu préparé des destins plus heureux ?
 Nous n'avons point d'autel où le faible t'implore ;
 Dans nos bois , dans nos champs , je te vois ; je
 t'adore ;

Ton temple est comme toi dans l'univers entier,
 Je n'ai rien à t'offrir , rien à sacrifier.
 C'est toi qui donne tout. Ciel , protege un vie
 Qu'à celle de Datame , hélas ! j'avais unie.

Astérie soumise à son sort, dit au vieillard:

S'il nous faut périr tous , si tel est notre sort ,
 Nous savons , vous & moi , comme un brave la
 mort :

Vous me l'avez appris ; vous gouvernez mal
 l'âme ;

Et je mourrai du moins entre vous & Datame.

Teucer, las des attentats des Crétois, songe à reprendre le pouvoir absolu. Il sent qu'il n'a pas d'autre moyen de réprimer le fanatisme ; il court exécuter ce projet généreux. Datame, dont il a brisé les fers, augmente son parti avec les autres Cydoniens. Pharès meurt de la main de celui qu'il avait voulu immoler. Cependant Astérie qui adore Datame, craint les loix de sa patrie, qui défendent aux filles des rois d'épouser un simple citoyen, s'il est étranger. Mais Teucer, devenu maître absolu, abolit ces loix odieuses :

Le peuple, en apprenant de qui vous êtes né,
 En détestant la loi qui vous as condamnée,
 Eperdu, consterné, rentré dans son devoir,
 Abandonne à son prince un absolu pouvoir.

Vie ; mais pour me servir, superbe Mérione,
 Ton maître est ton vainqueur, & Ténor te par-
 donne,

Ta cabale & l'envie avaient pu t'éblouir,
 Et ton seul attachement fera de me servir.

Braves Cydoniens, goûtez des jours prospères ;
 Libres ainsi que moi, ne soyez que mes frères ;

Aimez les loix , les arts ; ils vous rendront heureux.

Honte du genre humain , sacrifices affreux ,
Périffe pour jamais votre indigne mémoire ,
Et qu'aucun monument n'en conserve l'histoire !
Nobles , foyez fousmis & gardez vos honneurs.
Vous , prêtres , grands , & peuple , adouciffez vos
mœurs.

Servez Dieu déformais dans un plus digne temple,
Et que la Grece instruite imite votre exemple.

Les pieces fugitives raflemblées à la fuite de cette tragédie font déjà connues ; quelques-unes ont été imprimées dans ce journal ; d'autres y trouveront leur place , & ferviront à l'enrichir.

III. Avis.

Le sieur Joseph Poncet , maître perruquier à Geneve , étant parvenu par diverses expériences à travailler les cheveux pour les perruques , par une nouvelle méthode beaucoup plus abrégée & moins dispendieuse à tous égards que par la méthode ordinaire , conservé aux cheveux & aux crins leur couleur naturelle , sans y mettre aucune teinture.

ture ; & dans un cas pressant , en prenant les cheveux en gras , on peut aisément en seize à dix-sept heures de tems , préparer des cheveux pour quelque perruque que ce soit , & s'assurer d'avoir des frisures beaucoup supérieures à celles que l'on fait par la méthode ordinaire , en supposant même la marchandise mauvaise. Lorsque l'on veut les laisser quelque tems sur les moules , la seule bouilliture leur suffit : on peut les conserver beaucoup plus long-tems , soit en plat , soit frisés , sans craindre qu'ils se dessèchent , ni que la frisure se grossisse , ni que les gerbes s'y mettent ; le tout peut se faire sans que l'on puisse découvrir le secret , moyennant quelques précautions.

Le sieur Poncet est tellement assuré de ce qu'il avance , qu'il ne craint point de se soumettre à la décision de ses confrères ; il est très-persuadé qu'ils lui rendront justice. Le dit sieur Poncet , à l'âge de 51 ans , ne pouvant en jouir que peu , & peut-être point du tout , s'est décidé à rendre son secret public par la voie d'une souscription ; il espere que les conditions suivantes , le prix modique pour chaque souscrivante , & l'avantage de le revendre à ceux qui ne le sauront pas , engageront nombre de personnes à souscrire. Si la souscription parvient jusqu'à

jusqu'à la concurrence d'une certaine somme, qui engage le sieur Poncet à la mettre au jour : il enverra dans les endroits où l'on aura souscrit, un imprimé qui contiendra la manière de ce nouveau genre de travail ; lequel imprimé les souscrivans seront tenus de recevoir à leurs frais. . . . Pour vérifier les faits avancés par le sieur Poncet, on prendra une coupe de cheveux en gras, en travaillant la moitié par la méthode nouvelle, & l'autre par la méthode ordinaire ; & lorsqu'ils seront frisés, on fera les expériences suivantes.

On prendra un paquet de chacun, les trempant dans l'eau, la frisure étant dans leur centre ; on suspendra deux autres paquets au - dessus d'un pot d'eau pendant qu'elle boût ; on exposera de même deux autres paquets aux plus forts brouillards. Ces diverses expériences étant faites, si le tout ne se trouve pas conforme à ce que dessus, ou que tous ceux qui prouveront par de bonnes raisons que cette nouvelle méthode n'est pas supérieure à l'autre, pourront, sans aucun conteste, retirer leurs souscriptions.

PLAN DE LA SOUSCRIPTION.

Chaque souscrivant paiera, en se faisant

C

inscrire , trois livres de France. Pour cet effet , il sera établi dans les principales villes , des collecteurs pour recevoir les souscriptions ; ils en feront cautions , & ne s'en défaîsirent qu'en faveur de ceux à qui il appartiendra ; c'est-à dire , suivant les conditions ci-dessus. Pour éviter beaucoup d'embarras à MM. les collecteurs , MM. les maîtres perruquiers qui résident dans la même ville , sont priés de s'arranger ensemble , pour envoyer tout à la fois lettres & argent , le tout franc de port. Si la souscription ne se remplit pas jusqu'à la concurrence d'une certaine somme , le sieur Poncet conservera son secret dans sa famille , en donnant ordre de rendre l'argent à tous ceux qui auront souscrit. Tous ceux qui écriront à ce sujet audit sieur , sont priés d'affranchir leurs lettres , sinon elles resteront au rebut. On peut souscrire dans les villes suivantes ; & si la souscription prend faveur , on indiquera par les nouvelles publiques , d'autres villes :

A Paris , chez M. Delalain , & chez la veuve Duchesne. A Lyon , chez M. Los-Rios. A Avignon , chez M. François Seguin. A Montpellier , chez MM. Rigaud , Pons & compagnie. A Nîmes , chez M. Fornier. A Marseille , chez M. Joseph Colomb. A

Bordeaux , chez MM. Chappuis , freres. A Rouen , chez M. Pierre Machuel. A Strasbourg , chez M. Bauer & compagnie. A Dijon , chez MM. veuve Rameau & fils. A Bâle , chez MM. Léopardt & fils. A Berne , chez mademoiselle Stouder , vis - à - vis la douane. A Lausanne , chez M. J. P. Heubach. A Francfort sur le Main , chez M. François Varrentrap ; ainsi que dans les principales villes de France , Allemagne & Hollande.



SECONDE PARTIE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES
DE L'EUROPE.

FRANCE.

I. *Voyage à l'isle de France , à l'isle de Bourbon , au cap de Bonne-Espérance , &c. Avec des observations nouvelles sur la nature & sur les hommes. Par un officier du roi. Paris sous Amsterdam, chez Merlin, 1773. 2 vol. in-8°.*

ON dit que le but des voyages est d'instruire les hommes, & nous en conviendrons, si les voyageurs sont des hommes instruits. Sans cette condition nécessaire, on parcourt la terre, par intérêt ou par une vaine curiosité; on observe tant bien que mal la superficie des objets; on écrit ses observations par vaine gloire, & le tout sans aucun fruit

pour le genre humain. Ils sont rares les philosophes, qui portent dans les pays qu'ils visitent, un esprit solide & pénétrant, pour saisir ce qu'il y a d'essentiel dans chaque lieu, de véritablement utile au bien général de l'humanité ; ils sont plus rares encore les hommes sensibles, dont l'ame compatissante est blessée, déchirée par le malheur d'autrui. Ce dernier caractère convient sur-tout à l'auteur estimable à qui nous devons l'ouvrage que nous annonçons. Il a écrit son voyage à ses amis, & ce sont ses lettres qu'il publie. Il peint avec vérité l'état où est la colonie de l'île de France ; & le résultat de tout ce qu'il en dit, semble avertir tous ses compatriotes de ne pas quitter légèrement leur patrie, pour chercher au loin le bonheur qu'ils ne rencontreront probablement pas. Sur-tout il est révolté des traitemens barbares que l'on fait éprouver aux malheureux noirs, & qui n'ont d'exemple que dans la race humaine.

L'auteur décrit d'abord son trajet en forme de journal ; mais la sécheresse de ce genre est très-heureusement déguisée par la simplicité & la chaleur du style. Prêt à s'embarquer à l'Orient, notre voyageur visite le vaisseau qui doit le porter, & il peint ainsi un gros tems dont ils sont affaillis... " On

entend siffler les cordes & gémir les manœuvres, tandis que notre lourd vaisseau se balance sur ses cables. Près de nous sont mouillés plusieurs vaisseaux, dont les porte-voix nous assourdissent; *évide à tribord, largue l'amarre. . .* Fatigué de ce tumulte, j'ai descendu dans une chaloupe, & j'ai débarqué au Port-Louis. Il faisait très-grand vent. Nous avons traversé la ville sans y rencontrer personne. J'ai vu, des murs de la citadelle, l'horison bien noir, l'isle de Groix couverte de brume, la pleine mer fort agitée, au loin de gros vaisseaux à la cape, de pauvres chasse-marées à la voile entre deux lames; sur le rivage, des troupes de femmes transies de froid & de crainte; un sentinelle à la pointe d'un bastion, tout étonné de la hardiesse de ces malheureux qui pêchent avec les mauves & les goélands au milieu de la tempête. Nous sommes revenus bien boutonnés, bien mouillés, & la main sur nos chapeaux. En traversant l'Orient, nous avons vu toute la place couverte de poisson; des raies blanches, violettes, d'autres toutes hérissées d'épines, des chiens de mer, des congres monstrueux qui serpentaient sur le pavé, de grands paniers pleins de crabes & de homars, des monceaux d'huîtres, de moules, de pétoncles, de merlus, de

folles, de turbots... enfin une pêche miraculeuse, comme celle des apôtres..... Nous sommes rentrés dans notre auberge, les oreilles tout étourdies du bruit du vent & de la mer. Il y avait avec nous deux Parisiens, qui devaient s'embarquer sur notre vaisseau; ils ont sans rien dire fait atteler leurs chaises, & sont retournés à Paris. »

Les observations nautiques sont mises à part, comme choses utiles aux seuls marins. Tout ce qui concerne l'histoire naturelle, & les autres faits qui peuvent intéresser les lecteurs ordinaires, est détaillé avec soin dans des articles séparés. L'auteur décrit ensuite l'île de France, les productions de ce pays, les animaux, les plantes, & enfin les hommes, dont les intérêts séparés & les prétentions souvent opposées excitent la haine & perpétuent entr'eux les querelles les plus opiniâtres. Le climat est tempéré; mais dans les mois de mars & de décembre, on y essuie assez régulièrement des ouragans affreux. L'auteur en essuie un, dont il donne la description. " Les nuages s'accumulèrent au sommet des montagnes. Ils étaient olivâtres & couleur de cuivre. On en remarquait une longue bande supérieure qui était immobile. On voyait des nuages inférieurs courir très-

rapidement. La mer brisait avec grand bruit sur les rescifs. Beaucoup d'oiseaux marins venaient du large se réfugier à terre. Les animaux domestiques paraissaient inquiets. L'air était lourd & chaud, quoique le vent n'eût pas tombé. A tous ces signes qui préageaient l'ouragan, chacun se hâta d'étayer sa maison avec des arcs-boutans, & d'en condamner toutes les ouvertures . . . Vers les dix heures du soir, l'ouragan se déclara. C'étaient des raffales épouvantables, suivies d'instans de calme effrayans, où le vent semblait reprendre des forces. Il fut ainsi en augmentant pendant la nuit. Ma case en étant ébranlée, je passai dans un autre corps de logis. Mon hôtesse fondait en larmes, dans la crainte de voir sa maison détruite. Personne ne se coucha. Vers le matin, le vent ayant encore redoublé, je m'aperçus que tout un front de la palissade de l'entourage allait tomber, & qu'une partie de notre toit se soulevait à l'un des angles. Avec quelques planches & des cordes, je fis prévenir le dommage. En traversant la cour pour donner quelques ordres, je pensai plusieurs fois être renversé. Je vis au loin des murailles tomber, & des couvertures dont les bardeaux s'envolaient comme des jeux de cartes. Il tomba de la pluie vers

les huit heures du matin ; mais le vent ne cessa point. Elle était chassée horizontalement & avec tant de violence , qu'elle entraît comme autant de jets d'eaux par les plus petites ouvertures. A onze heures , elle tombait du ciel par torrens , le vent se calma un peu , les ravines des montagnes formaient de tous côtés des cascades prodigieuses. Des parties de roc se détachaient avec un bruit pareil à celui du canon. Elles formaient en roulant, de larges trouées dans les bois. Les ruisseaux se débordaient dans la plaine qui était semblable à une mer. On n'en voyait plus ni les digues ni les ponts. A une heure après midi, les vents sauterent au nord-ouest. Ils chassaient l'écume de la mer par grands nuages sur la terre. Ils jetterent des navires du port sur le rivage , qui tiraient en vain du canon ; on ne pouvait leur envoyer du secours. Par ces nouvelles secouffes, les édifices furent ébranlés en sens contraire, & presque avec autant de violence. Vers minuit, ils passerent à l'est, ensuite au sud. Ils firent ainsi le tour du cadran dans les vingt-quatre heures, suivant l'ordinaire : après quoi tout se calma. Beaucoup d'arbres furent renversés , des ponts furent emportés. Il ne resta pas une feuille dans les jardins. L'ouragan arrive tous les

ans assez régulièrement. Comme les vents font le tour de l'horizon, il n'y a point de fouterrein où la pluie ne pénètre. Il détruit un grand nombre de rats, de sauterelles & de fourmis, & on est quelque tems sans en voir. Il tient lieu d'hiver; mais ses ravages sont plus terribles. On se ressouvendra long-tems de celui de 1760. On vit un contre-vent enlevé en l'air, & dardé comme une fleche dans une couverture. Les mâts inférieurs d'un vaisseau de 64 canons, qui étaient sans vergues, furent tors & rompus. Il n'y a point d'arbre d'Europe qui pût résister à de si violens tourbillons. "La nature y a pourvu, en produisant dans l'isle une grande variété de plantes comprises sous le nom de liannes, dont quelques-unes sont de la grosseur de la cuisse. Elles s'attachent aux arbres, dont les troncs ressemblent à des mâts garnis de cordages, & elles sont assez fortes pour soutenir les plus grands arbres, lors même qu'ils sont tranchés par le pied.

Les Noirs tirés de Madagascar, sont destinés à la culture des terres. On achete un homme pour un barril de poudre, pour des fusils, des toiles, & sur-tout des piaîtres. Le plus cher ne coûte guere que cinquante écus... Ils sont adroits, intelligens, sensi-

bles à l'honneur & à la reconnaissance
 Ils font dans leur pays quantité de petits ouvrages avec beaucoup d'industrie. Leur zagaye ou demi-pique est très-bien forgée, quoiqu'ils n'aient que des pierres pour enclume & pour marteau. Leurs toiles ou pagnes, que les femmes ourdissent, sont très-fines & bien teintes, Ils les tournent autour d'eux avec grace. Leur coëffure est une frisure très-composée: ce sont des étages de boucles & de tresses entre-mêlées avec beaucoup d'art . . . Ils aiment passionnément la danse & la musique. Leur instrument est le tamtam: c'est une espece d'arc, où est adaptée une calebasse. Ils en tirent une sorte d'harmonie douce, dont ils accompagnent les chansons qu'ils composent. L'amour en est toujours le sujet. Les filles dansent aux chansons de leurs amans; les spectateurs battent la mesure, & applaudissent.

Lorsqu'on les débarque à l'isle de France, ils sont nus, avec un chiffon autour des reins. On met les hommes d'un côté, & les femmes à part, avec leurs petits enfans qui se pressent de frayeur contre leurs meres. L'habitant les visite par-tout, & achete ceux qui lui conviennent. Les freres, les sœurs, les amis, les amans sont séparés; ils se font leurs adieux en pleurant, & par-

tent pour l'habitation. Voici comme on les y traite. Au point du jour, trois coups de fouet font le signal qui les appelle à l'ouvrage. Chacun se rend avec sa pioche dans les plantations, où ils travaillent presque nus à l'ardeur du soleil. On leur donne pour nourriture du mahis broyé, cuit à l'eau, ou des pains de manioc; pour habit, un morceau de toile. A la moindre négligence, on les attache par les pieds & par les mains sur une échelle. Le commandeur, armé d'un fouet de poste, leur donne sur le derriere nud cinquante, cent, & jusqu'à deux cents coups, dont chacun emporte la peau. Ensuite on détache le misérable tout sanglant; on lui met au cou un collier de fer à trois pointes, & on le ramene au travail. Il y en a qui sont plus d'un mois avant d'être en état de s'asseoir. Les femmes sont punies de la même manière. . . . Il y a une loi faite en leur faveur, appelée le code noir; mais elle n'est point suivie. . . . Quelquefois, quand ils sont vieux, on les envoie chercher leur vie comme ils peuvent. L'auteur en a vu un qui n'avait que la peau & les os, découper la chair d'un cheval mort pour la manger. C'était un squelette qui en dévorait un autre. . . . Le caractère des negres est naturellement enjoué; mais après quelque

tems d'esclavage, ils deviennent mélancoliques. Enfin, lorsqu'ils ne peuvent plus supporter leur sort, ils se livrent au désespoir. Ils se pendent ou s'empoisonnent. Plus souvent ils se réfugient dans les bois, où on leur donne la chasse avec des détachemens de soldats, de negres & de chiens. Il y a des habitans qui s'en font une partie de plaisir. Quand on les attrape, on leur coupe une oreille & on les fouette. A la seconde défection ils sont fouettés, on leur coupe un jarret, on les met à la chaîne. A la troisième, ils sont condamnés à être pendus; mais alors on ne les dénonce pas.... Lorsqu'on voit ces malheureux traités avec tant de barbarie, ceux qui ne sont pas insensibles à l'humanité demandent leur grâce. Souvent les maîtres l'accordent, & deux jours après ils doublent la punition. C'est ce que j'ai vu, dit l'auteur, chez un conseiller, dont les noirs s'étaient plaints au gouverneur: il m'assura qu'il les ferait écorcher le lendemain de la tête aux pieds. J'ai vu chaque jour fouetter des hommes & des femmes, pour avoir cassé quelque poterie, oublié de fermer une porte. J'en ai vu de tout sanglans frottés de sel & de vinaigre pour les guérir. J'en ai vu, sur le port, dans l'excès de leur douleur, ne pouvoir plus crier; d'autres mordre le canon sur le-

quel on les attache Après ce tableau , qui semble puisé dans la nature , peut-on mettre en question si l'esclavage des negres est permis , ou même s'il est utile ?

L'auteur décrit le voyage qu'il a fait à pied tout autour de l'isle , accompagné de deux negres , qui étant traités par lui avec humanité , le servaient avec affection. Il joint à la relation de ce qu'il a vu , les moyens les plus propres à défendre l'isle. Il est reçu dans ce voyage chez un Français qui était venu chercher un asyle paisible dans ces contrées éloignées. L'habitation n'était qu'une longue case de palissades couvertes de feuilles de lataniers. Les domestiques consistaient en huit noirs , & la famille en neuf personnes ; le maître & la maitresse , cinq enfans , une jeune parente , & un ami. „ Je ne vis , dans toute la maison , qu'une seule piece ; au milieu , la cuisine ; à une extrémité , les magasins & les logemens des domestiques ; à l'autre bout , le lit conjugal , couvert d'une toile sur laquelle une poule couvait ses œufs ; sous le lit , des canards ; des pigeons sous la feuillée , & trois gros chiens à la porte : aux parois étaient accrochés tous les meubles . . . Je fus véritablement surpris de trouver dans ce mauvais logement une dame très-jolie. Elle était Française , née d'une

famille très-honnête, ainsi que son mari... Ils avaient quitté leurs parens, leurs amis, leur patrie, pour passer leurs jours dans un lieu sauvage, où l'on ne voyait que la mer; mais l'air de contentement & de bonté de cette jeune mère de famille, semblait rendre heureux tout ce qui l'approchait. Elle allaitait un de ses enfans; les quatre autres étaient rangés autour d'elle, gais & contents... La nuit venue, on servit avec propreté tout ce que l'habitation fournissait. Le souper me parut fort agréable. Je ne pouvais me lasser de voir les pigeons voler autour de la table, les chevres qui jouaient avec les enfans, & tant d'animaux réunis autour de cette famille charmante. Leurs jeux paisibles, la solitude du lieu, le bruit de la mer, me donnaient une image de ces premiers tems où les filles de Noé, descendues sur une terre nouvelle, firent encore part, aux especes douces & familières, du toit, de la table & du lit... Comme mon noir était blessé, la jeune dame voulut elle-même lui préparer un remède pour son mal... A trois heures après midi, je pris congé de cette demeure hospitalière, & de cette femme aimable & vertueuse. Nous nous mîmes en route, son mari & moi. C'était un homme très-robuste: il avait le

vifage, les bras & les jambes brûlés du foleil. Lui-même travaillait à la terre, à abattre des arbres & à les charrier; mais il ne souffrait, difait-il, que du mal que fe donnait fa femme pour élever fa famille; elle s'était encore depuis peu chargée d'un orphelin. Il ne me conta que fes peines, car il vit bien que je fentais fon bonheur. „ On aime à parcourir ainfi toute l'ifle, avec un homme qui eft toujours affecté de fentimens doux & honnêtes, & qui poffede fi bien l'art de les exprimer.

Cependant notre voyageur, embarqué pour revenir en France, paffe à l'ifle de Bourbon, prend terre au Cap, où il trouve des hommes moins durs, qui tirent auffi des esclaves de Madagafcar, qui les traitent comme nous fefons nos domestiques, & qui en font très-bien fervis. Les observations que l'auteur a faites fur toutes les parties de l'histoire naturelle, l'ont conduit à imaginer un fyftême fur la formation des plantes. Il prétend que toutes nos plantes font, comme les madrépores, l'ouvrage & la demeure de petits animaux. Nous ne nous arrêterons pas à cette idée finguliere; elle n'a pas befoin d'un examen férieux. L'ouvrage eft terminé par une differtation fur le caractere & le génie des principaux voyageurs.

Toutes

Toute cette production intéressante est du petit nombre de celles qui réunissent le suffrage de tous les lecteurs, & qui les font réfléchir & penser. Au reste, elle est accompagnée d'estampes ingénieuses & proprement gravées, mais qui ne font d'aucune utilité réelle; elles augmentent le prix du livre, & privent un grand nombre de personnes d'une lecture agréable & utile. Nous sommes charmés de pouvoir annoncer que ce voyage, actuellement sous presse, va paraître à Neuchâtel, imprimé correctement & avec propreté, mais sans luxe typographique. La Société Typographique établie dans cette ville, se propose de donner une suite de voyages curieux & bien écrits, dans le même format qu'elle a déjà choisi pour réimprimer le voyage autour du monde de M. de Bougainville, & son supplément par M. Banck & Solander.

H. Séances publiques de l'académie des sciences, belles-lettres & arts de Besançon.

LE 24 août de l'année dernière, M. l'abbé d'Audeux, vice-président, ouvrit la séance par quelques réflexions relatives à l'influence

de la philosophie sur le siècle actuel, & il annonça que le prix d'éloquence avait été mérité par M. de Grainville, bachelier en théologie au collège de Louis-le-Grand, & M. Dupré, professeur de rhétorique au collège de Besançon. Comme le prix était double, ils ont eu chacun une médaille. Le discours de M. de Grainville a été imprimé à Paris, chez Humblot. Nous reviendrons sur cet ouvrage estimable.

Les auteurs de deux dissertations sur les limites des différens royaumes de Bourgogne, étaient dom Vincent, bibliothécaire de l'abbaye de S. Remy de Rheims, & dom Coudret, bénédictin de l'abbaye de S. Vincent de Besançon. Ils ont partagé les prix d'histoire.

Enfin on proclama M. Parmentier, apothicaire-major de l'hôtel des invalides, comme auteur du mémoire couronné sur les différens végétaux qui pourraient suppléer en tems de disette, à la nourriture des hommes.

Son ouvrage est sur le point de paraître, & nous ne manquerons pas d'en rendre compte.

On peut voir dans nos cahiers précédens [*] le précis des mémoires couronnés en

(*) V. journal Helv. novembre 1771, p. 291.

1771 sur les limites de l'ancienne Séquanie. Ce sujet est lié à celui qui a fait l'objet du concours en 1772. Après avoir connu les différens peuples que renfermait la province Séquanaise, il est naturel de demander ce que sont devenus ces peuples, comment leurs terres ont passé entre les mains des Bourguignons, & quelles furent les limites de la nouvelle monarchie que ces barbares fondèrent sur les ruines de l'empire.

La division des deux auteurs couronnés est prise de la nature même du sujet. Les différens royaumes de Bourgogne ont fourni le titre d'autant d'articles que nous allons parcourir.

Les Sueves & les Vandales ayant passé le Rhin, les Bourguignons, tantôt alliés, tantôt ennemis des Romains, profitèrent des circonstances pour occuper la Savoie [Sabaudia], qui comprenait sous le bas empire tout ce que l'on appelait auparavant le Séquanie. De là se répandant de proche en proche, ils formèrent une nouvelle monarchie, qui subsista pendant un siècle, & laissa son nom à divers pays. Du côté de l'Helvétie, le premier royaume de Bourgogne était borné par la Reuss : don Vincent le resserre davantage, en lui assignant l'Aar pour limite. Du côté des Ostrogoths & des

Visigoths, les bornes du royaume de Bourgogne changerent selon les variations favorables ou contraires des deux peuples limitrophes. En 511, la province était partagée entre les Francs, les Bourguignons & les Visigoths. Du côté du Rhône & de la Loire, le royaume de Bourgogne était borné par le Gard & les Cevennes; d'où laissant le Gévaudan & une partie du Velay, il côtoyait la Loire jusqu'à Toul, & renfermait dans son extrémité Nevers & une partie de son territoire. Auxerre était soumise à Clovis; le comté de Tonnerre appartenait aux Francs; la moitié de l'Auterrois était aux Bourguignons, dont le territoire, suivant les limites du diocèse de Langres, passait à Fins, entre la Ferté-sur-Aube & Châteauvilain; remontait à la Marche; & côtoyant les limites du diocèse de Toul & de Besançon, il pénétrait jusques dans le diocèse de Bâle, à cet endroit si connu des savans sous le nom de *fossa provincialis*, qui sépare le diocèse des Rauraques de celui de Strasbourg. L'isle de Seckingen appartenait aux Bourguignons: S. Fridolin la reçut de la libéralité de Gondebaud, ou de Sigismond; ainsi toute la haute-Alsace aurait appartenu aux Bourguignons à cette époque; système nouveau, & qui devrait être appuyé de preuves.

ves que l'académie n'a pas trouvées dans les mémoires couronnés.

On connaît les causes qui amenerent la chute du premier royaume de Bourgogne & l'érection du second. Gontran recula jusqu'à l'Aar, ou même jusqu'à la Reufs, les limites de ses états. Le Sundgau, les Rauraques, la ville de Bâle, Seckinguen, faisaient partie de ce royaume, suivant dom Coduret; mais dom Vincent observe que l'évêque de Bâle ne parut à aucun des conciles assemblés par Gontran. Ce prince commandait aussi à la plus grande partie de la Bourgogne; il avait le Nivernais & les pays renfermés entre la Saone & la Loire, la Bresse, le Bugy, la Savoie, le Dauphiné, la province d'Arles, les Alpes *Graie & Maritime*, la Maurienne, le Valais, une partie du diocèse de l'ancienne Vindisch, celui de Bellay, de Besançon, &c. Dagobert l'agrandit du côté de l'Helyétie. Pour distinguer la Bourgogne de la Rhétie, il fit tailler un roc en forme de lune, près de la Thur & du Rhin. L'abbaye de Glattfeld, bâtie entre le Glaat & la Tofs, était *in districtu Burgundie*.

Nous nous arrêterons peu aux révolutions qu'éprouva le royaume de Bourgogne, sous les rois Mérovingiens, & les faibles successeurs de Charlemagne. Sous Clotaire,

elle fut soumise à des gouverneurs, & divisée en deux duchés, le *Cisjurain* & le *Transjurain*. Cette distinction donna lieu à diverses décompositions, sur-tout en 843 & 855, & qui amenèrent enfin la révolution qui mit Bozon sur le trône. Les princes Français se liguerent contre Bozon, & lui arrachèrent ce qu'ils purent de ses états. Besançon & Lausanne reconnaissent en 880 Charles le Gros. Louis le Germanique retint la ville de Soleure avec les pays qui sont au-delà du mont Gothard & de la Reufs. Louis, fils de Bozon, ne posséda pas des états aussi étendus que son pere. Rodolphe I forma entre les Alpes & le Jura une souveraineté indépendante. Les vicissitudes qui se multipliaient dans ces tems de trouble, ne permettent guere de fixer au juste les limites des deux états. Cette matiere, jusqu'ici incertaine & obscure, pourrait peut-être être éclaircir, par les lumieres que donnent les bibliothèques historiques de MM. de Fontette & de Haller, les tables des chartes publiées par MM. de Brequigni & Georgisch, la collection de chartes manuscrites faite sous les ordres de M. Bertin, & dans les bibliothèques publiques. Quoi qu'il en soit, il paraît que les états de Rodolphe confinaient à ceux de Louis du côté de la Suze, de la

Tarentaise & du duché d'Aoste, par le mont S. Bernard; d'où côtoyant les limites de la Savoie actuelle, du Gévaudan & du Viennois, ils rejoignaient le Rhône à l'extrémité du Bugey, remontaient ce fleuve par le Valromey, allaient par le Jura & la Franche-Montagne, envelopper la principauté de Neuchatel, celle de Forentruy, Montbéliard, le pays d'Avanche, & la petite Bourgogne.

Le royaume de Rodolphe II recut un agrandissement considérable par la cession que Hugue, comte de Provence, lui fit des domaines qu'il possédait dans les Gaules. Dès lors le royaume d'Arles fut réuni à celui de la Bourgogne Transjurane. Du côté de l'Helvétie, l'empereur Henri I céda à Rodolphe le duché d'Allemagne placé entre la Reufs & le Rhin, & le comté dans lequel était située l'abbaye de Motiers-Grandval, au diocèse de Bâle.

Sous Conrad I, le comté de Barge fut ajouté au royaume de Bourgogne. Les auteurs couronnés placent ce pays, l'un dans le Piémont, & l'autre dans le Sundgau. M. de Vatteville, dans son *histoire de la confédération Helvétique*, nous paraît avoir prouvé qu'il se nommait autrefois le comté de Pipp, au canton de Berne.

Rodolphe conserva les états qu'il avait reçus de son pere, à l'exception de la Savoie, qu'il inféoda à Beral ou Berthod, qui fut la tige de cette illustre maison. On sait que Roldophe, par son testament, réunit la Bourgogne à l'Empire.

La séance du 30 novembre dernier, fut consacrée à lecture de quelques ouvrages de littérature, dont nous ne parlerons point ici.

III. *Le vocabulaire français, ou abrégé du dictionnaire de l'academie française, auquel on a joint une nomenclature géographique fort étendue.* 2 gros vol. grand 8°. Paris.

CET ouvrage utile n'est pas assez connu en Suisse & en Allemagne. C'est un recueil très-complet de tous les mots de la langue française, avec une définition courte, simple & précise du sens propre que l'usage leur a assigné, & une idée des principales significations figurées. On y détermine l'ortographe ordinaire, & la qualification grammaticale de chaque mot. Ce n'est point, comme le grand vocabulaire qui se publie à Paris, & dont on a déjà 24 volumes in-4°, une espece

d'encyclopédie imparfaite , où l'on rassemble une foule de connaissances étrangères à la langue , & souvent peu importantes en elles-mêmes. C'est véritablement ce qu'annonce le titre , une nomenclature complète de la langue française , avec ses idiomes , & ses difficultés. Le grand nombre de gens qui , n'ayant que des connaissances superficielles , écrivent avec si peu de correction , apprendront ici à corriger leur orthographe ; à connaître mieux la propriété des mots ; à éviter les constructions vicieuses , les termes bas ou figurés. Les étrangers même qui consulteront ce livre , y profiteront beaucoup , s'ils ont une connaissance préliminaire des élémens de la langue ; il pourra devenir , pour les enfans qui sont dans le cours de leurs études , un livre classique , & pour les hommes faits qui ne sont pas lettrés , un livre nécessaire. C'était peut-être l'unique moyen de corriger insensiblement tant de fautes grossières que l'on commet tous les jours sans s'en appercevoir , en parlant , en prononçant & en orthographiant. Il fallait pour cet effet faciliter les secours , les multiplier , les rendre même communs & d'une acquisition moins dispendieuse. On en a puisé les principaux dans le dictionnaire de l'académie ; mais on y a inséré un

grand nombre de mots qui ne se trouvaient point dans cet ouvrage. Le vocabulaire géographique, qui est mis à part à la fin de l'ouvrage, est fort étendu, & plus exact que beaucoup d'autres qui se vendent; il ne renferme que la manière d'écrire le nom du lieu, avec l'indication simple du pays où il est situé. On trouve des exemplaires de ce livre bien fait, & à un prix très-modéré, dans les magasins de la Société Typographique de Neuchâtel en Suisse.

A L L E M A G N E.

IV. *Om Danmarks, &c. Sur l'état du commerce en Dannemarc & en Norvege. Soroc, in-8°.*

ON a pu voir dans les papiers publics que le roi de Dannemarc avait accordé dans ses états la liberté de la presse; M. de Voltaire s'était empressé de célébrer cet événement, qui semblait devoir faire époque dans la république des lettres. Cette permission dura peu; mais avant qu'elle fût révoquée, on vit paraître bien des ouvrages, qui sans elle n'auraient jamais vu le

jour. Celui que nous annonçons est évidemment de ce nombre, & outre qu'il contient des détails très-bien vus sur des objets intéressans, il prouve sans réplique que la liberté de la presse ne peut jamais avoir lieu dans un pays où la nation ne doit pas connaître au vrai son état & ses circonstances.

L'auteur de cette brochure a consulté les documens publics, & en particulier les registres des douanes; ces recherches l'ont mis en état de relever tous les faux calculs qui ont été faits jusqu'à présent dans la balance économique. On en va juger. En 1767, l'importation allait en Danne marc à 731674 écus, & l'exportation à 1449069; mais en soustraisant la réexportation, il restait de perte nette 658272 écus. Le Jutland gagnait par ses bestiaux 47732 écus avec la Hollande. La France seule en retirait 1720001 écus, pour le vin & le brandevin. On gagnait avec l'Allemagne au-delà de 200 mille écus; mais on en perdait 136 mille avec la Russie. La Norvege importait pour environ 1279678 écus, & l'exportation allait à 598669. On ne comprend pas dans ce calcul le produit du cuivre, qui fait année moyenne une exportation d'environ 271018 écus. Le profit net de la Norvege était de 710083 écus; ainsi ce

pays est riche, & il le ferait bien davantage ; s'il avait la permission de débiter librement son grain. L'Angleterre lui faisait gagner par le commerce des planches, 286 mille écus ; la France, 128000 pour le poisson ; la Hollande, 237 mille ; les pays situés sur la Méditerranée 68000, & l'Espagne 41000. Elle perdait au contraire 118000 écus avec Dantzic, sur-tout en grain ; avec Königsberg, 63000 ; avec la Russie, 88000, en chanvre ; avec la France, 48000, en vin ; avec le Portugal 29000, en sel.

En 1768, la perte nette du Dannemarc, allait à 686155 écus, dont la Russie gagnait 277 mille, la France 186, Lubeck 185, l'Angleterre 113, Königsberg 81, la Hollande 55, & la Suede 13. Le reste de l'Allemagne payait comptant 208 mille écus. Le Jutland tirait de la Russie pour 110115 écus ; malgré cela il en restait 88149 de profit net. L'importation du duché de Kejoick était de 465838, & l'exportation de 487851. Le Holstein gagnait 40024 écus avec Haulborne & la Hollande. Cette année-là les bleds se débiterent bien, ce qui porte le profit net de la Norvege à 576085 écus.

Après avoir comparé tous les calculs, & réuni toutes les observations, il résulte que

le royaume de Dannemarck perd annuellement 190033 écus ; que cette perte consume tout le profit de la Norvege ; que les excès du luxe absorbent dans la capitale ; comme dans un gouffre ; tous les trésors de l'état ; que le luxe de la Norvege , quoique moindre d'un septieme que celui du Dannemarck , ne laisse pas de faire beaucoup de mal.

Le produit du détroit du Sund est évalué à 250 mille écus , & celui des mines d'argent de Kongsberg à une somme égale. Le change seul fait perdre au Dannemarck environ le 20 pour 100 : il ne reste presque plus d'argent dans le royaume ; on n'y a que des billets de banque , dont l'introduction a fait hausser considérablement le prix des terres , & aggravé la misere des pauvres. Ces billets se négocient à Hambourg à 10 pour 100 de perte. On permit à Copenhague les banquiers , qui ne veulent le prendre qu'au rabais ; mais cela fait chanceler la banque.

Cet ouvrage précieux , même pour l'administration , qui ne voit pas toujours les suites de ses démarches , est écrit avec une modération estimable. On examine sans passion , sans humeur , l'état du commerce en Dannemarck , & les moyens de le rétablir. On

doit favoir gré à l'auteur d'avoir dit des vérités utiles, mais pas agréables; & cependant il n'aurait pas aujourd'hui la liberté de le dire. Ce privilège est réservé aux Anglais; en tirent-ils tout le parti qu'on pourrait en attendre?



 TROISIEME PARTIE.

 PIECES FUGITIVES.

I. *Description des hautes Alpes de la Suisse au commencement de juin. Tiré du mercure de France.*

LA tiède haleine du printems a circulé dans la vallée ; le ruisseau limpide qui la baigne , réfléchit les ceintres brillans qui parent son rivage ; le rocher même n'est plus un objet hideux ; des franges de feuillée & des bouquets de fleurs éclatent sur la pierre obscurcie : du front glacé des montagnes (*), la neige descend avec un long roulement qui se mêle au tumulte des torrens & des ravines. L'or des rayons solaires pénètre les nappes argentées des cascades qui brillent au loin ; dans leur chute profonde &

(1) C'est ce qu'on appelle *lavange* ; on fait combien elles sont dangereuses dans les passages étroits des Alpes.

bruyante, elles font jaillir les gerbes humides qui se dispersent en vapeur.

Déjà d'un côté de la vallée, le soleil illumine & décore l'amphithéâtre des monts; mais la vue de leurs cimes audacieuses, qu'une vive lumière environne, ne me rend que plus ardent à les affronter; d'abord je suis en serpentant, des sentiers solitaires, frayés dans la prairie; j'entre bientôt sous les plafonds riens des hêtres étendus; j'aborde enfin le périlleux imposant des arbres toujours verts.

Quels nouveaux sentimens viennent me saisir, lorsque je mesure de l'œil ces dômes majestueux! L'être suprême remplit seul ces espaces, & l'odeur balsamique qui émane de ces vieux pins, est l'encens que lui offre la nature au sein du silence.

Long-tems j'ai parcouru ce temple respectable dans la nuit d'une sombre verdure; mais je suis arrêté tout-à-coup au pied d'une roche escarpée, d'où pendent çà & là des houppes noires, des ifs sur les réseaux du lierre: à l'aide de leurs branches, je gravis avec effort contre ce mur effrayant: quel contraste! ici, c'est un plateau gracieux, couvert de coudriers ceintrés; les pétales légers des cerisiers & des aliziers voltigent en tournoyant dans les airs.

Plus

Plus je monte désormais , plus le peuple végétal s'humilie ; mais plus l'espece des arbrisseaux s'abaisse , plus leur parure devient somptueuse. Il en est un qui s'empare d'un canton (1) considérable : les grappes nombreuses de sa fleur empruntent un nouvel éclat du verd foncé de son feuillage : c'est une masse couleur de rose , qui se projette sur la neige , & se mire , pour ainsi parler , dans les glaces voisines. Vers les bords , l'élégante daphné (2) attire les yeux & charme l'odorat ; plus loin se développe à mes re-

(1) *Rhododendron foliis glabris , subtus laprôsis , corollis infundibuliformibus* LINN. Sp. pl. On monte pendant sept ou huit heures , avant de trouver ce bel arbrisse. Il y a un autre rhododendron dans les Alpes , qui a la feuille légèrement velue ; il est d'une moindre taille que celui-ci , & en tout moins beau. On le rencontre sur les premières croupes des montagnes.

(2) *Daphne floribus congestis , terminalibus , fossilibus , foliis lanceolatis , nudis.* LINN. Sp. pl. *Eneorum* MATH. *Thimelea* , lini folio , flore pupureo odoratissimo. *TOURN* Cet arbrisseau ne s'éleve guere qu'à un pied de haut , mais chacune de ses branches est terminée par un bouquet de fleurs d'un pourpre clair : elles exhalent un parfum délicieux , dont les plantes odorantes ne réveillent pas l'idée.

gards un tapis resplendissant, le bleu superbe de la gentiane (1); la soldanelle, par sa fleur d'améthiste, se distingue dans cette foule émaillée; elles se reflètent sur les faisceaux de cristal qui végètent parmi ces plantes. Plus haut un parterre d'une parure nouvelle se déploie comme une riche étoffe de dessous un lit d'albâtre que le soleil toujours plus actif amollit & fond peu à peu. La pointe des feuilles de l'oreille-d'ours (2) le perce à peine; mais sa tige plus empressée vient de rompre ces froides entraves: sur la turquoise de sa fleur, on voit reluire encore quelques lames de frimats.

Manquerait-il des lambris à cette décoration pittoresque? Des rochers à plomb, d'une hauteur extrême, sont par-tout couverts de festons fleuris du lichnis rampant (3); ce sont d'amples rideaux de

(1) *Gentiana papilla* veinée. Il y en a deux espèces.

(2) C'est l'oreille-d'ours à fleur blanche. Outre cette espèce, on en trouve trois autres; une à fleur verdâtre, qui est comme poudrée, une à fleur jaune, & une dont la fleur est d'un rouge brun. C'est vraisemblablement de la graine de ces trois espèces originelles, qu'on a obtenu les nombreuses variétés qui décorent les jardins des amateurs.

(3) *Lichnis Alpina pumila*, folio gramineo, sive

pourpre: leur somptuosité imposée, & leur splendeur éblouit.

Nombre d'oiseaux inconnus dans le val-
lon plantent autour des têtes chauves de
ces rochers; les corbeilles à pied rouge
frappent l'air de leurs croassemens bizarres;
le merle (1) vigoureux des Alpes siffle sur
un ton grave, tandis que le passereau soli-
taire (2) se plaint avec une mélodie atten-
drissante.

O doux sentiment de l'amour ! tu viens
pénétrer avec la chaleur vernale, du fond
des abymes jusqu'au sommet glacé de ces
colonnes de la terre. Quel charme de fou-
ler aux pieds les nattes du printemps, d'en-
tendre des concerts, de respirer le parfum,
& de voir s'élever au-dessus des sofas de

muscus Alpinus, *lychnidis flore*. TOURN. Cette
plante ressemble à la mousse; mais entre chacune
de ses très-petites feuilles, s'épanouit une fleur
purpurine assez grande.

(1) Ce merle ressemble en tout au merle com-
mun, mais il est une fois plus gros.

(2) Cet oiseau n'est point un vrai moineau; c'est
un insectivore à bec fin; il est à-peu-pres de la
grosseur & de la couleur d'une alouette. On croit
que c'est le passereau solitaire, dont parle le Roi
prophète. Il niche quelquefois sur les toits élevés.

Flora , le trône redoutable de l'hiver (1). Sur ces hauteurs , un air pur & subtil donne un ressort nouveau à l'organe de la respiration : le sang coule plus léger & plus libre : tout l'être est comme transformé ; & la pensée affranchie , prend un essor vaste & sublime. La vue s'égaré au loin sur une perspective immense. Différens états , sous des traits incertains , y paraissent confondus sur une terre fugitive qui se nuance & se perd dans un horizon douteux. O que de misérables errans sous ces pâles ombres travaillent au bonheur de quelques hommes ! O fiers & paisibles Helvétiens ! que vous êtes grands a mes yeux ! Vous abandonnâtes ces plaines sanglantes à l'indigence , & c'est au pied de ces montagnes qu'abjurant la vanité d'un esclavage pompeux , vous vîntes embrasser une pauvreté indépendante. Votre félicité naît du sein des vertus , & tous vos biens découlent de vos troupeaux abondans. Que je les vois avec plaisir , sur les croupes inférieures , tracer de profonds sillons dans l'herbe épaisse !

Leur grave meuglement éveille l'écho au fond des cavernes, & le cornet de leur gai con-

(1) Les glaces qui couronnent la cime de ces montagnes , & qui ne fondent jamais.

ducteur fait entendre un air champêtre [1] qui porte dans les sens une douceur inconnue.

Mais quoi! . . . je serais assis sur l'urne des fleuves , & je pourrais ne pas méditer sur leur origine ! De tous les points de l'étendue des mers , le soleil attire des globules aqueux ; rapprochés & réunis , ils forment des nappes obscures , qui flottent au gré des vents , despotes effrénés des hautes régions de l'athmosphère.

Quelle force pourrait arrêter dans leur cours les nuages vagabonds , si une moindre colonne d'air ne les fixait par leur gravité , & ne les faisait vaincre par l'inertie , la rapide impulsion des tempêtes ? Suspendus au-dessus des sommets menaçans des monts , bientôt s'ouvrent leurs flancs humides , & cet infailible tribut enfle les sources intarissables. Les eaux qui baignent sans cesse les croupes les plus hautes , forment des bassins dans les groupées qui les appuient.

De là échappées au travers des roches & des terres poreuses , elles coulent sur l'ar-

(1) Ces airs s'appellent des Vachers ; ils ont une telle magie , que le soldat Suisse , éloigné de ses chères montagnes , s'il vient par hasard à les entendre , tombe tout-à-coup dans cette noire apathie , appelée maladie du pays.

gille-impénétrable, ..& vont se faire jour dans les pentes inférieures où les fontaines bruyantes jaillissent de toutes parts. Tantôt ces fontaines se réunissent & se précipitent en torrens dans les gorges étroites des sommets subordonnés; tantôt elles creusent sur les plateaux intermédiaires, des lacs spacieux & profonds. Ces courans, ces masses liquides ne sont pas, autant que dans la plaine, soumis à l'évaporation. Sur ces cimes pyramidales, les rayons solaires n'ont qu'une réflexion oblique & restreinte. Un froid âpre y regne long tems, & ne cede à la chaleur qu'un empire faible & momentané.

Ainsi se renouvellent & s'entretiennent ces réservoirs inépuisables des fleuves, dont les eaux font éclore au loin l'abondance, & qui dans leurs détours irréguliers, semblent chercher la route des mers, où ils vont enfin porter en tribut l'onde qu'ils en reçurent d'abord.

Ainsi, tantôt en masses, tantôt en nuages, tantôt en courans, par l'évaporation, par la gravité, par la filtration, sous les loix immuables du siphon & du niveau, cette mesure du fluide aqueux que Dieu versa au tour du globe, circule sans cesse dans les veines de la terre, & dans les plaines du ciel, pour l'homme, l'insecte & la mousse.

J'admirais paisiblement la bienfesante équité de la nature , lorsqu'une scene imposante m'arrache à la méditation. Un soleil pur ne fait plus étinceler la neige , ni sautiller le disque des fleurs. Cet azur éthéré qui découvrait la profondeur des cieus , est près de disparaître Des colonnes de vapeurs s'élevent de tous les vallons voisins ; dans un instant elles se rapprochent , s'unissent & m'environnent d'obscurité ; mais bientôt elles s'abaissent en se comprimant. Au-dessus de moi , le soleil disperse de nouveaux jets de lumière sur un ciel terrein & diaphane : au - dessous s'étend un amas de nuées qu'interrompent les cimes les plus hautes des monts : c'est une continuité de vagues noires , dont les bords réfléchissent un feu sanglant. Cet océan de vapeurs va se confondre avec l'horison céleste. C'est au travers des ténèbres de ce voile épais , qu'il me faut pénétrer pour descendre la montagne. Après m'être égaré long-tems , enfin je salue le vallon.

Baigné d'une pluie féconde , il reparait à mes yeux plus brillant que jamais , & les concerts de la nature partent des lambris de tous les côteaux. L'heureux Helvétien , possesseur d'un héritage incontesté , est venu sourire aux nouvelles promesses de l'année.

O homme libre & content ! oui, je me prosternerai devant toi, si je ne me sentais digne de t'étreindre dans un ravissement délicieux.

Par M. J. G.

II. *Lettre de M. de Voltaire, à Sa Majesté le ROI DE PRUSSE.*

A Ferney, le premier février 1773.

S I R E,

J E vous ai remercié de votre porcelaine ; le roi mon maître n'en a pas de plus belle ; .. mais je vous remercie bien plus de ce que vous m'ôtez, que je ne suis sensible à ce que vous me donnez. Vous me retranchez tout net neuf années dans votre dernière lettre ; jamais contrôleur général des finances n'a fait de si grands changemens. Votre Majesté a la bonté de me faire compliment sur mon âge de soixante & dix ans ; voilà comme on trompe toujours les rois ; j'en ai soixante & dix-neuf, s'il vous plaît, & bientôt quatre-vingt : ainsi je ne verrai point la destruction que je souhaitais si passionnément de ces vilains Turcs, qui enferment les femmes, & qui ne cultivent point les beaux arts.

Vous ne voulez donc point remplacer Thiriot, votre historiographe des cafés; il s'acquittait parfaitement de cette charge; il savait par cœur le peu de bons vers & le grand nombre des mauvais qu'on faisait dans Paris: c'était un homme bien nécessaire à l'état.

Vous n'avez donc plus dans Paris,
De courtier de littérature;
Vous renoncez aux beaux esprits,
A tous les immortels écrits
De l'almanach & du mercure.
L'in-folio, ni la brochure,
A vos yeux n'ont donc plus de prix,
D'où vous vient tant d'indifférence?
Vous soupçonnez que le bon temps,
Est passé pour jamais en France,
Et que notre antique opulence,
Aujourd'hui fait place en tout sens,
Aux guenilles de l'indigence.
Ah! jugez mieux de nos talens,
Et voyez quelle est notre aifance.
Nous sommes & riches & grands;
Mais c'en est fait d'extravagance,
J'ai même très-peu d'espérance

Que M. l'abbé S. . . . (*)
 Malgré sa flatteuse éloquence ,
 Nous tire jamais du borbier
 Où nous a plongés l'abondance
 De nos barbouilleurs de papier.
 Le goût s'enfuit , l'ennui nous gêne ,
 On cherche des plaisirs nouveaux ;
 Nous étalons pour Melpomene
 Quatre ou cinq sortes de treteaux ,
 Au lieu du théâtre d'Athene.
 On critique , on critiquera ,
 On imprime , on imprimera ,
 De beaux écrits sur la musique ,
 Sur la science économique ,
 Sur la finance & la tactique ,
 Et sur les filles d'opéra.
 En province une académie
 Enseigne méthodiquement
 Et calcule très-savamment
 Les moyens d'avoir du génie.
 Un auteur va mettre au grand jour ,
 L'utile & la profonde histoire

(*) L'abbé S. . . . & de C. . . . homme qui s'est
 avisé de juger les siècles avec un ci-devant soi-
 disant jésuite , & qui a ramassé un tas de calom-
 nies absurdes , pour vendre son livre qu'il n'a
 point vendu. *Note de M. de Voltaire.*

Des finges qu'on montre à la foire ,
 Et de ceux qui vont à la cour.
 Peut-être un peu de ridicule
 Se joint-il à tant d'agrémens ;
 Mais je connais certaines gens ,
 Qui vers les bords de la Vistule ,
 Ne passent pas si bien leur tems.

III. Réponse (*) de madame de V**** née
 Sophie D****, à M. l'abbé de L.....

Le 3 février 1773.

JE lis & je relis ton épître obligeante ,
 Abbé. Le sentiment de mon bonheur s'augmente.
 Par l'intérêt qu'y prend un ami tel que toi.
 Mon sort passe les vœux qu'on peut faire pour
 moi.

Tu m'as félicitée , & c'est avec justice :
 J'étais esclave en France, & je suis libre en Suisse.
 J'ai combattu long-tems : il est des cœurs ingrats
 Que le nôtre abandonne en les plaignant tout bas.
 Autres lieux, autres soins. La gaité, la décence ,

(*) Cette jeune dame , par docilité aux con-
 seils de sa famille , & pour rejoindre M. son pere ;
 quitta son mari en novembre 1772 , & vint de
 Paris à Geneve.

La paix , l'égalité , l'industrie & l'aifance ,
 Les mœurs , plus que les loix , filles de la raifon ,
 Font prospérer Geneve , y reglent ma maifon ,
 Puis-je trop à mes yeux embellir mon azile ,
 De peur de regretter Paris dont je m'exile ?

Qui, moi, le regretter ! quand j'ai vu, quand je vois,
 Quand je puis voir encor un fage aimé des rois ;
 Lui que Paris n'a plus ; lui que l'Europe admire ;
 Lui qu'elle veut entendre , imiter & traduire !
 Les arts & les talens accourent à Ferney ;
 Ils n'offrent point ailleurs un hommage auffi vrai.
 Daphné de ce génie eût admiré les graces ,
 Plus tendre & plus heureufe en eût fuivi les tra-
 ces.

S'il nous paraît un dieu fous les traits d'un mortel,
 Calas , fous fa ftatue érigeons un autel ,
 Et qu'au temple du goût on encense Voltaire.
 Il faut , en le nommant , s'incliner & fe taire.....;

Loin de mes vrais amis, je leur dois des regrets ;
 Mon cœur m'en avertit ; il n'oublira jamais
 Leurs fages entretiens , où la tendre Sophie
 Apprit à fupporter les peines de la vie.

Doux momens , qui jamais ne pouvez revenir ,
 Vous ferez , en tout lieu , chers à mon fouvenir!

Quoique de tels amis la perte me défole ,
 La préfence d'un pere aifément me confole. . . .

Chers absens ! pardonnez cet aveu que je fais
 A l'instinct filial , aux devoirs , aux bienfaits.
 Je crois vous posséder dans ce pere adorable :
 Il a tout ce qu'en vous j'ai vu de plus aimable ;
 Je retrouve en lui seul tous vos traits différens ,
 Aménité , candeur , raison , esprit , talens. . . .
 Est-ce tout ? non : il joint aux bontés d'une mere ,
 Aux égards d'un ami , tous les secours d'un frere.
 Que ces noms sont heureux ! en seriez-vous ja-
 lous ?

Mon pere les mérite & les ennoblit tous.

Le cœur me fait rimer cette prose hexametre ,
 Et pleurer de tendresse en achevant ma lettre.

IV. *Maniere de faire du vin avec des gro- seilles.* [1]

ON a commencé depuis plusieurs années
 à Bethléem [2] à faire du vin avec des gro-

(1) Cette piece est tirée des observations de M.
 l'abbé ROZIER. Elle peut être utile pour les lieux
 où la vigne n'est point cultivée.

(2) Nom d'un des établissemens des Quakers
 en Pensylvanie.

feilles, & on le substitue aux vins que l'on tire de l'étranger. Ce vin ne revient qu'à 6 sols la pinte à celui qui le fait.

Le groseillier est aisé à cultiver, & il ne manque jamais à porter du fruit: je pense que ces considérations engageront les habitans de cette province à en faire usage; ce sera le moyen d'empêcher l'importation des mauvais vins, & de procurer une boisson saine, sur-tout lorsqu'elle est bien faite, & qu'on l'a conservée un tems suffisant avant de l'employer.

Quoique le groseillier soit indigène à ce pays, il exige cependant une certaine culture. Il demande à être planté autour des planches des jardins, pour qu'il profite de l'engrais & de la culture qu'on leur donne. Alors les grains en sont plus gros, plus multipliés & plus succulens. Les fruits des groseilliers rouges donnent plus de suc que ceux des groseilliers blancs.

Cet arbrisseau se multiplie par rejettons; on les séparera du pied. Les plus forts, les mieux enracinés, seront préférés pour la plantation; chaque pied du rejetton sera enterré à huit pouces de profondeur, & espacés l'un de l'autre de deux pieds. Ces rejettons donnent du fruit à la seconde année. Au surplus, on les ménagera comme

les espaliers, avec cette différence cependant, qu'ils ne feront point adossés contre des murs. On arrachera soigneusement les mauvaises herbes, parce qu'elles nuisent essentiellement à leur végétation. La bonté du vin dépend en grande partie de l'exposition qu'on leur donne: la plus méridionale est à préférer; mais il faut un grand courant d'air.

Procédé pour faire le vin de groseilles.

Cueillez les groseilles lorsqu'elles sont parfaitement mûres, pilez-les dans un tonneau, ou placez-les sous un pressoir; tirez le jus à clair; ajoutez-y les deux tiers d'eau, & mettez trois livres de sucre de moscouade dans une mesure de ce mélange. On peut, à son défaut, se servir du sucre brut, bien clarifié. Remuez le tout jusqu'à ce que le sucre soit entièrement fondu, & jetez-le dans un tonneau. Ce mélange avec le suc de groseilles, doit être exécuté promptement, de peur que ce suc n'eût commencé à fermenter.

Les tonneaux doivent sur-tout être bien nets, & n'avoir contenu ni bière ni cidre; mais s'ils sont neufs, on doit les préparer à la manière accoutumée, pour que le vin de groseilles ne contracte aucun mauvais goût.

Ce tonneau ne doit point être exactement rempli , parce que ce suc fermentant sortirait par le bondon , ce qui pourrait le gâter. Quand dans la suite on tire du vin de ce tonneau , il faut en ajouter de l'autre , pour le tenir exactement plein.

Ayez soin de couvrir légèrement l'ouverture du tonneau , pour que les mouches & les autres insectes ne s'y jettent pas : vous pourrez la fermer tout-à-fait au bout de trois semaines ou d'un mois , & laisser l'évent ouvert jusqu'à ce que le vin ait cessé de fermenter , ce qui arrive ordinairement à la fin d'octobre.

On le soutirera alors dans d'autres vaisseaux , si on le juge à propos , parce que l'expérience a montré que le vin qui reste sur la lie jusqu'au printemps , acquiert plus de force , & perd ce goût fade qu'ont pour l'ordinaire le vins factices : ce vin conservé sur la lie pendant deux ans , n'en devient que meilleur. Lorsqu'on voudra le tirer , on percera le tonneau à un pouce au-dessus de la lie ; ce vin donnera par la distillation , de l'esprit ardent. Quelques personnes en ajoutent à ce vin , mais je n'approuve point cette méthode.

Observez de n'employer que le tiers du suc de vos groseilles ; sans cela , au lieu de
donner

donner plus de corps au vin, on le rendrait dur & désagréable : si l'on y ajoute trop de sucre, il perd son goût piquant.

En procédant comme je viens de l'indiquer, & donnant le tems nécessaire au complément de la fermentation insensible, on aura un vin approchant de celui de Madere, ou du moins supérieur à la plupart de ceux qu'on nous apporte, & il coûtera beaucoup moins.

Lorsqu'on voudra faire une quantité de ce vin, il faut se souvenir qu'on doit employer 12 liv. de sucre sur un gallon de liqueur [1]. Si l'on veut faire 30 gallons, on prendra 8 gallons de liqueur } ou 24 gallons de mélange.
16 d'eau,

& soixante & douze livres de sucre qui équivalent à six gallons d'eau, & ainsi à proportion, pour telle quantité qu'on désirera.

NB. L'esprit ardent qu'on peut tirer de ce vin, est excellent pour l'usage de la médecine, si on ajoute une pinte de mélasse à chaque gallon de suc, pour le faire fermenter.

Ce procédé exige quelques réflexions de notre part. Il peut être utile pour quelques-

(1) Le gallon d'Angleterre tient quatre pintes mesure de Paris.

unes de nos provinces où le vin est fort cher , & pour tout le royaume dans les années de disette.

Toutes les fois qu'on aura un corps renfermant un muqueux doux & sucré, on fera du vin. Le cidre, le poiré, la bière, en font la preuve. On peut donc faire du vin avec tous les fruits doux. Toutes les substances sucrées peuvent donc donner du vin quelconque. Le sucre dissous dans l'eau, & mis à fermenter, produit un vin, mais nullement aromatisé. Le miel délayé dans suffisante quantité d'eau [il doit supporter un œuf] forme l'hydromel qui, en vieillissant, ressemble parfaitement aux vins liquoreux d'Espagne; & quand la manipulation a été bien faite, il est très-difficile de les en distinguer.

Le vin dont il est ici question, n'est point un vin de groseilles, mais un vin de sucre aromatisé par un quart de suc de groseilles. Par l'habitude de travailler sur les vins, & sur-tout d'après une expérience de plus de vingt années, pour en faire de toutes les qualités, nous pouvons présenter la méthode suivante, comme plus aisée & plus conforme aux loix de la saine chymie.

Prenez des groseilles, telle quantité qu'il vous plaira [plus la masse sera forte, &

plus le vin qu'on obtiendra sera parfait] ; cueillez - les dans leur parfaite maturité, c'est-à-dire, lorsque la grappe sera brune. Commencez la récolte, quand la rosée ou le brouillard sera dissipé, & lorsque le soleil commencera à être ardent. Laissez ces fruits exposés au soleil au moins pendant quelques heures ; ensuite séparez-les de leurs grappes dans un grand tonneau défoncé d'un côté, qui servira de cuve ; avec des pilons écrasez-les autant qu'il sera possible.

Si vous voyez que le suc soit visqueux ou trop épais, ajoutez quelques pintes d'eau, mais modérément, & seulement pour lui donner de la fluidité ; parce que sans fluidité, point de fermentation tumultueuse, qui est absolument nécessaire pour diviser les principes des corps qu'on veut faire fermenter, & pour leur aider, par la division qu'ils éprouvent, à en créer de nouveau ; c'est-à-dire, l'esprit ardent qui est l'ame de tous les vins.

Si au contraire le suc est trop fluide, & s'il ne contient pas assez de muqueux doux, ajoutez-y quelques livres de sucre ; remuez, & agitez, pour bien incorporer le tout.

Remplissez le tonneau à trois ou quatre doigts près de sa hauteur, & placez-le dans un endroit ni trop frais ni trop chaud, mais

tempéré. C'est la chaleur de la saison qui doit décider le local. Dans un lieu trop chaud, la fermentation tumultueuse ferait trop rapide, & le vin ferait bientôt gâté.

Couvrez légèrement ce tonneau avec une toile, & placez par-dessus un couvercle. Au bout de quelques heures, on entendra un sifflement qui annonce la fermentation tumultueuse; alors la masse des fruits commence à occuper un plus grand espace; elle monte vers le comble. Levez ce couvercle de tems en tems; & aussi-tôt que vous appercevrez que la liqueur vineuse commence à baisser, tirez aussi-tôt votre vin doux dans de petits tonneaux, que vous ferez sur le champ encaver, à cause de la trop grande chaleur de la saison.

Laissez ces tonneaux débouchés pendant quelques jours; & à mesure qu'ils dégorgent, ayez soin de les remplir avec le même vin que vous aurez réservé pour cet effet. Dès que la fermentation tumultueuse du tonneau commencera à diminuer, bouchez peu-à-peu votre tonneau avec son bouchon, sans l'enfoncer exactement; mais remplissez toujours. Enfin, quand elle sera cessée, bouchez exactement, & ne laissez aucun évent, comme le conseille le mémoire de Philadelphie.

Ce vin restera deux mois sur la lie, on le foutirera passé ce tems, & il formera alors une boisson vineuse, légèrement acide, qu'il faut bien distinguer d'une boisson aigre. Ce fera un véritable vin de groseilles, qui aura conservé tout son parfum.

V. *Suite des mémoires de Sophie de Sternheim.*

L E T T R E XIII.

Milord Seymour au docteur B....

IL y a quatre heures que je suis de retour d'une fête magnifique & très-bien imaginée. Les mouvemens violens qui m'agitent, ne me permettent de prendre aucun repos : je chercherai cette espece de calme que peut donner à un cœur agité la conversation d'un ami respectable. O mon cher maître! pourquoi votre sagesse & votre expérience n'ont-elles pu trouver un moyen de garantir mon ame contre la violence des bonnes impressions, comme vous avez su la garder des dangers de l'exemple, & de tout ce qui nous sollicité au mal? Vous allez voir par le récit de ce qui m'arrive, combien je ferais heureux par une indifférence raisonnable.

Le premier ministre vient de donner à toute la cour, ou plutôt le prince, sous le nom du comte F. . . . a donné à miss Sternheim une fête champêtre. Les habits, la musique, le lieu de la scène, tout annonçait une fête de payfans, & l'imitation était poussée au plus haut degré de vraisemblance. On avait construit au milieu d'une belle prairie quelques cabanes, & une espèce de grange pour le bal. Cette idée singulière & l'exécution me charmerent si fort, que dans les deux premières heures, je ne vis rien autour de moi si ce n'est la beauté de la fête, & les charmes de mademoiselle de Sternheim.

Jamais, mon ami, jamais on ne verra aussi parfaitement l'image de l'aimable innocence, de la joie pure & ingénue : elles brillaient dans la figure noble & touchante de Sophie. Que maudits soient les artifices qui furent étouffer en elle un bien si précieux ! Mais dans une personne de tant d'esprit, & dont l'éducation fut si soignée, il faut que la volonté ait consenti. Il eût été impossible de lui en imposer à ce point. Il ne l'est pas moins que son malheur ait été l'effet de ses sens enflammés par la musique, la magnificence & le tumulte. Je fais que dans ces circonstances on s'écarte, sans s'en appercevoir, des sentimens moraux, & qu'on les perd de

vue. Quoi qu'il en soit, elle méprisa le dernier avertissement de son bon génie; & peu de minutes après, elle courut au rendez-vous qu'on lui avait ménagé avec le prince. J'eus bien de la peine, je l'avoue, à déguiler le plus haut degré de mépris & d'horreur dont je fus animé contr'elle. Je dois vous expliquer ce que j'entends par ce dernier avertissement. On avait construit une petite boutique d'images, où les dames allaient tirer des billets de loterie. Dites-moi si ce fut par un simple effet du hasard, ou par une direction particulière de la providence, que miss Sophie eut *Daphné poursuivie par Apollon*. Le parti du prince ne le vit pas avec plaisir. Ils pensaient que ce trait de fable la rendrait plus difficile. Pour elle, son lot lui plut; elle le montrait à tout le monde, elle parlait avec intelligence du dessein & de la peinture. On ne saurait peindre ma joie: je crus que les craintes des courtisans ne seraient pas sans fondement, & la gaieté de la jeune miss me confirma dans l'idée qu'elle serait par sa vertu une autre Daphné. Mais que je fus basement trompé par sa fausse modestie! avec quelle douleur ne la vis-je pas voler le moment d'après dans les bras de son Apollon! Elle fit quelques tours avec son indigne tante & la comtesse F....;

Ces deux méprisables entremetteuses la flat-
taient à l'envi l'une de l'autre. Enfin je re-
marquai qu'elle regardait d'un air attendri
& foudieux, tantôt la compagnie, tantôt
la porte du jardin du presbytere. Tout à coup
on la vit traverser la foule des spectateurs,
& s'avancer vers le jardin d'un pas léger &
d'un air satisfait. Elle n'y fut pas long-tems;
mais cette démarche avait déjà été remar-
quée. Quels soupçons n'eut-on pas, lors-
qu'on vit l'air de contentement, & en même
tems de honte, avec lequel elle reparut, &
lorsqu'elle fut suivie du prince, qui ne pou-
vant déguiser le plaisir qu'il avait de la voir,
montrait à découvert tout le feu de sa pas-
sion! Avec quelle basse complaisance elle lui
présenta du forbet! Elle s'entretint avec
lui, elle dansa des anglaises pour lui plaire,
avec une ardeur qu'elle ne montrait ci-
devant que pour la vertu.

Qu'elle était belle, dieu, qu'elle était belle!
Que sa danse était inimitable! Toutes les
grâces étaient réunies en elle, comme toutes
les furies étaient rassemblées au fond de mon
cœur. Je le sentais déchiré par la pensée que
moi, qui avais adoré sa vertu, qui avais de-
siré de l'avoir pour épouse, je fusse forcé
d'être le témoin du sacrifice qu'elle faisait de
son innocence. Je ne pourrais expliquer l'air

trionphant qu'elle conservait dans ce moment critique, à la face du ciel & de la terre. J'ai peine à comprendre une observation que je fis alors sur mon propre cœur. Vous savez avec quelle ardeur j'aimai autrefois une de nos actrices. Je savais que ses faveurs étaient vénales, & que son cœur ne méritait aucune considération. Je ne l'estimais pas, & ma passion n'en fut pas moins forte & durable. Aujourd'hui je méprise, je maudis Sophie & son image. Ses attraits & mon amour restent au fond de mon cœur; mais je les hais l'un & l'autre; je me fais moi-même, d'être trop faible pour les anéantir.

En nous retirant, mon oncle me parla comme un homme dont les passions sont dès long-tems satisfaites: c'est un courtisan qui, pour satisfaire l'ambition de son prince, n'estime pour rien mille & mille victimes, & qui regarde à plus forte raison comme une bagatelle, la vertu d'une jeune personne, quand il s'agit de contenter la fantasia ou la passion d'un grand. Ah! si elle avait été une fille ordinaire, avec une beauté, un esprit de perroquet, je pourrais la regarder comme lui! Mais avoir une ame noble & grande, des connaissances étendues, pouvoir prétendre au respect de l'univers entier, & se précipiter dans l'opprobre! On dit qu'elle a été

mariée de la main gauche. Misérable défaite, déguisement ridicule, pour sauver les dehors d'une fausse vertu ! . . . Tout le monde la flattait ; mais vous me connaissez assez, mon ami, pour savoir si je fus capable de faire comme les autres. Je ne paraîtrai pas à la cour que je ne sois plus tranquille : je n'aimai jamais beaucoup la vie des courtisans ; maintenant je l'ai en horreur. Je me contraindrai pour suivre mon oncle dans ses voyages : mais ma mère ne doit pas exiger que je prenne un emploi, ni que je me marie. Sophie m'a fait renoncer pour jamais à l'un & à l'autre. Derby, le libertin Derby, la méprise comme moi ; mais il aide à l'étourdir, il lui témoigne plus de respect qu'à l'ordinaire. . . . Le scélérat !



QUATRIEME PARTIE.

LE
NOUVELLISTE SUISSE,
ou
ANNALES POLITIQUES
DE L'EUROPE.

TURQUIE.

*C*onstantinople. On continue d'affurer que les prétentions de la Russie touchant l'indépendance de la Crimée, la libre navigation sur la Mer-Noire, & une indemnité pour les frais de la guerre, éprouvent des refus constans de la part du grand-seigneur, à qui d'ailleurs le partage de la Pologne est très-désagréable, & que ce sont là les véritables causes du peu de succès des conférences de Buckarest. Dans un divan, dernièrement assemblé, le muphti, dont l'avis est du plus grand poids, a prouvé que rien ne devait

engager la Porte à faire cession d'aucune des provinces de l'empire à la Russie, ni à se relâcher du moindre de ses droits.

Un corps de Janissaires, composé de 2000 hommes, est entré d'une manière séditieuse dans les fauxbourg de cette capitale. Ils ont mis le feu à plusieurs maisons & à celle d'Achmet-Effendi, qui a eu beaucoup de peine à se dérober à la voracité des flammes. Mais le grand-seigneur s'étant mis à la tête de 7000 hommes, ce tumulte a été bientôt apaisé; 56 des chefs des mutins ont été pris & punis de mort.

Il est reconnu que, par les soins infatigables du capitain Pacha, notre flotte sur la Mer-Noire a la supériorité sur celle des Russes, & l'on continue avec succès à fortifier les côtes les plus voisines de cette capitale.

C'est prématurément que l'on a annoncé dans plusieurs papiers publics la prise de Jaffa par les troupes d'Ali-Bey & du cheik Daher. Cet événement paraissait d'autant plus vraisemblable que la place, peu forte par elle-même, soutient un siège opiniâtre depuis le 18 du mois de juillet de l'année dernière. Toutes les circonstances d'une défense également rare & généreuse deviennent intéressantes. Les alliés avoient

reçu un renfort de troupes & élevé de nouvelles batteries. Une escadre de vaisseaux Russes ou Grecs, jointe aux forces maritimes du cheik, s'était postée à l'entrée du port. Quinze cent coups de canon tirés sur la ville, une descente exécutée au moment où les assiégeans tentaient les derniers efforts par un assaut général, les horreurs de la disette paraissaient rendre la perte de Jaffa inévitable, & avaient donné lieu à la nouvelle qui s'en était répandue. Mais ses braves habitans, accourus en foule pour s'opposer à la descente, ayant forcé les Grecs à se rembarquer en désordre, sans que les troupes de terre aient pu les secourir, Ali-Bey fit proposer une suspension d'armes qui fut acceptée; & pendant la durée de la négociation, trois bâtimens de Damiette, chargés de vivres & de munitions de guerre, étant heureusement entrés dans le port, il n'a plus été question d'accommodement. Les vaisseaux ennemis se sont retirés à Paros, & la cavalerie du cheik Daher, manquant de fourrage, a été obligée de retourner à Saint-Jean-d'Acre, d'où l'on a appris ces détails.

Sur l'avis reçu, qu'un navire Anglais, sur lequel était embarqué le Capigi-Bachí, que la Porte envoyait en Egypte, avait été pris

par un armateur Russe; & que le général Orlow refusait de le relâcher, on s'est déterminé à faire voyager par terre Hallil-Pacha, nommé bey de l'Égypte, pour qu'il puisse arriver plus sûrement à sa destination. En même tems le pacha des Dardanelles a fait demander au général Russe la liberté du Capigi-Bachi & de sa suite; mais il lui a été répondu que, comme sa mission était contraire aux loix de l'armistice, il ne serait relâché qu'autant que la Porte ferait élargir en échange un certain nombre d'officiers & de soldats Russes, détenus prisonniers au château des sept tours. En conséquence, sept des premiers & 27 des seconds ont été mis en liberté & renvoyés sous escorte; les uns à l'armée, & les autres à la flotte de leur nation.

On mande de Tunis, que l'empereur de Maroc a fait de riches présens au dey de cette régence, qui continue à augmenter ses forces navales. Il paraît que les puissances barbaresques ont dessein de se réunir, pour s'opposer aux entreprises des puissances chrétiennes sur la Méditerranée, & de joindre leurs forces à celles du grand-seigneur.

Petersbourg. On travaille actuellement à monter une quantité prodigieuse de pieces de campagne nouvellement fondues ; on leve de nouvelles recrues dans tout l'empire ; on construit des galiottes à bombes ; on répare les fortifications de Cronstat ; on ne néglige ; en un mot , aucun des objets , ni aucunes des mesures qui annoncent une continuation de la guerre contre les Turcs , & même de nouveaux orages dans le nord.

Les députés des gentilshommes Polonais ayant représenté à l'impératrice la dévastation de la Pologne entière , cette souveraine a jugé à propos de renvoyer au 12 juin prochain la prestation du serment de fidélité & l'établissement de la capitation dans les provinces nouvellement occupées. Mais après cette époque, chaque paysan devra payer 120 copecks ; les enfans mâles y seront sujets dès leur naissance ; le seigneur du lieu sera chargé & responsable du recouvrement de cet impôt, obligé de fournir des hommes de recrue, dont la taxe sera répartie sur les autres têtes, & tenu enfin de payer pour ceux qui seront morts dans l'intervalle des dénombremens qui se feront de cinq en cinq ans.

Les mines d'argent que l'on a découvertes depuis peu en Sibérie, s'exploitent avec beaucoup de succès ; on en a déjà tiré une somme considérable, & l'impératrice a récompensé magnifiquement l'intendant qui les dirige : on emploiera à ce travail les exilés qui se trouvent en si grand nombre dans ces vastes déserts, & il a été recommandé expressément de les traiter avec la plus grande douceur.

Le mariage du grand-duc avec une princesse de Hesse-Darmstadt est décidé.

L'on a rendu la liberté à 5000 Polonais qui avaient été faits prisonniers, & dispersés ensuite dans diverses provinces de l'empire.

S. M. L. a engagé deux célèbres jurisconsultes Anglais à travailler à un code de loix pour ses sujets, & a décoré de l'ordre de S. André le prince Vezemskoi, qui a débrouillé avec succès le chaos des finances de l'empire, & servi utilement sa souveraine dans un objet aujourd'hui si essentiel.

Le chef des cosaques du Don, arrêté, comme on l'a dit, & conduit dans cette capitale, est accusé de ne pas avoir sévi assez promptement contre les Zaporoviens ses sujets, qui avaient maltraité un officier Russe, de même que le détachement qu'il commandait.

dit. S'il est vrai, comme on le publie, que ces peuples se soient révoltés & joints aux Tartares de la Crimée, on ne fera plus en peine sur les motifs qui ont donné lieu à la détention de leur hetmann.

S U E D E.

Stockolm. Le roi a fait une nombreuse promotion dans ses troupes de terre, sa marine & le corps d'artillerie. S. M. se propose de faire au mois de mai un voyage en Finlande & dans les provinces septentrionales du royaume. Ce monarque, heureux par l'amour de ses sujets, ne paraît point en public sans en recevoir les marques les plus touchantes. L'auteur d'un libelle publié contre S. M. pendant la dernière diète, lui ayant été dénoncé, elle lui a accordé sa grace, sans lui infliger aucune peine, se bornant simplement à lui défendre d'imprimer & débiter son ouvrage.

Plusieurs paysans de Finlande ayant mis en valeur des terres incultes & couvertes de bois, le roi les a exemptés de tout impôt pendant 50 ans, & leur a fait distribuer des médailles d'argent par le gouverneur du pays.

L'ordonnance de 1720, concernant les

arts & métiers, a été remise en vigueur par le collège de commerce. On ne pourra désormais refuser à qui que ce soit le droit de bourgeoisie, ni celui de maîtrise, lorsqu'il aura fini son apprentissage, moyennant une somme fixée, non par les employés, mais par le magistrat, qui prescrira les chefs-d'œuvre qu'on exige, de même que la manière de les exécuter.

Comme l'on prendra quelques mesures relativement au bon état des forces de terre & de mer, on ne les attribuera d'abord qu'à une prudence que les conjonctures justifient; & la cour paraît compter pleinement sur les dispositions pacifiques de toutes les puissances voisines. Cependant les bruits d'une guerre prochaine reprennent faveur depuis qu'il s'est tenu un grand conseil de guerre, où tous les feld-maréchaux & généraux ont été invités, & à la suite duquel les préparatifs de guerre semblent se pousser avec plus de vigueur. Quoique la disette ne se fasse plus sentir dans quelques provinces du royaume, on voit cependant arriver dans cette capitale un grand nombre de paysans qui demandent de l'ouvrage seulement pour avoir du pain.

D A N E M A R C.

Copenhagen. Le comte d'Osten, ministre & secrétaire d'état au département des affaires étrangères, qui paraissait posséder toute la confiance du roi, a demandé & obtenu sa démission. S. M. l'a nommé bailli de l'évêché d'Aalborg, & lui a accordé une pension de 500 écus.

On assure que le grand-duc de Russie a refusé jusques ici de ratifier le traité d'échange du Holstein, quoique l'on n'omette rien pour l'y déterminer. L'hôtel de M. de Saldern à Kiel, est prêt à le recevoir; mais on ne parle point encore du départ de ce ministre, qui devait s'y rendre de Pétersbourg.

Les trente-deux protecteurs de la bourgeoisie de cette capitale ont présenté requête au roi, pour supplier S. M. d'abolir le loto ou la loterie périodique, établie sur un plan désavantageux pour le public, & ils prouvent qu'elle est préjudiciable, surtout aux bourgeois & aux artisans.

Le roi vient de prier l'impératrice-reine de lui envoyer cinq mathématiciens jésuites qu'il promet d'entretenir à perpétuité, en les remplaçant lorsque l'un d'eux mourra. On a déjà arrêté une demeure pour eux, &

une église, où ils pourront prêcher & faire les exercices de la religion catholique.

P O L O G N E.

Varsovie. Les lettres circulaires, imprimées & envoyées dans les palatinats, pour la convocation des diétines anté-comitiales, contiennent le tableau le plus pathétique des malheurs de la Pologne, & ont fait une grande sensation dans cette capitale. Voici quelle en est la conclusion. « Telle
 » est donc la dangereuse & terrible situa-
 » tion de notre république, dénuée au-
 » jourd'hui de tous les moyens de défense
 » propres qu'elle a négligé depuis si long-
 » tems de se procurer. Il n'est cepen-
 » dant jamais permis de désespérer de la
 » république. Il n'est pas permis au pilote
 » d'abandonner le gouvernail, ni aux ma-
 » telots d'abandonner le pilote. La pa-
 » trie est le vaisseau que nos peres nous
 » ont transmis, & dont nous sommes comp-
 » tables à la postérité. Que l'orage ait brisé
 » les mâts & déchiré les voiles, lors même
 » que l'on jette à l'avidie mer les trésors les
 » plus précieux, encore faut-il conduire au
 » port le navire tourmenté. Au moins faut-
 » il chercher à y arriver. Mais comme nous

» ne pouvons plus y parvenir fans le con-
» seil d'une diete, nous indiquons celle-ci
» pour le 19 avril, & les diétines anté-comi-
» tiales pour le 22 mars ; dans celle-ci nous
» vous recommandons de faire choix de non-
» ces qui connaissent les droits de la patrie,
» & les torts qu'on lui fait, aussi bien que les
» circonstances & les nécessités où elle se
» trouve, & qui, autorisés par vous, puissent &
» veuillent selon les événemens, confirmer,
» corriger, changer tout ce qui pourra ser-
» vir à conserver & à améliorer l'état. Vous
» êtes appelés par celui que la longueur de
» ses souffrances & son propre sang, dont
» il a été innocemment couvert, n'empê-
» chent point d'être prêt à remettre tou-
» tes les offenses, & d'être inaltérablement
» votre affectionné pere, &c. » En consé-
» quence de ces lettres, plusieurs diétines se
» sont déjà assemblées. Celle de cette capitale
» s'est tenue avec beaucoup de tranquillité, &
» les nonces ont été nommés. Mais il n'en
» a pas été de même dans les provinces, où
» l'on n'a pu en quelques endroits convenir du
» choix des nonces, & dont les diétines se
» sont dissoutes d'une maniere tumultueuse.
» Ce qui a obligé S. M. à leur adresser de nou-
» veaux ordres pour le même objet.

Le magistrat de cette capitale a fait, par ordre du général Bibikow, une répartition de logemens pour les troupes Russes qui doivent venir en renforcer la garnison.

S. E. M. le baron de Lentulus est arrivé ici avec sa garde, composée de cavalerie & d'infanterie, qui, de même que quelques corps de cavalerie Prussienne, sont aussi logés dans la ville & ses environs; ils paient tout comptant, & n'incommodent point les particuliers, par l'exacte discipline qu'ils observent.

Sur un ordre reçu de Léopol, les Autrichiens qui s'étaient emparés de Cracovie, l'ont de nouveau évacuée, après en avoir cependant numéroté toutes les maisons, & fait un inventaire de tous les biens royaux. Ils se bornent aujourd'hui à occuper le fauxbourg de Casimir, comme auparavant.

La garnison Russe établie à Sendomir, vient d'évacuer cette ville, & de se mettre en marche pour la Lithuanie. Elle a été remplacée par un détachement de troupes Autrichiennes.

Les Prussiens travaillent avec activité au nouveau canal près de Bromberg, qui doit joindre la Vistule à l'Oder, & l'on compte qu'il pourra être achevé cette année.

Les provinces qui ont passé en dernier

lieu sous la domination de S. M. Prussienne, porteront désormais le nom de Prusse-Occidentale, à l'exception de celle de Vermerland, qui sera incorporée à la Prusse-Orientale.

Le comte de Pergen a fait publier à Léopold une nouvelle ordonnance au nom de S. M. I. & R., dans laquelle, après avoir exigé un inventaire exact de la part de ceux qui possèdent des biens royaux dans les royaumes de *Galicie* & de *Ludomirie* que cette souveraine vient de réunir à ses états, elle déclare que ces biens faisaient anciennement partie du patrimoine des rois de Pologne; qu'on en a ensuite fait passer les revenus à quelques personnes pour leur tenir lieu de récompenses à vie; & qu'étant obligée de faire revivre ses justes droits, son intention est, que ces biens retournent à leur destination, & fassent désormais partie du patrimoine de son auguste maison; quoique S. M. I. & R. pût dès à présent s'en approprier les revenus, elle veut bien se contenter de les partager avec les administrateurs actuels pendant leur vie, à condition qu'ils indiqueront exactement tous les revenus & paieront la portion exigée, dans le tems prescrit; déclarant enfin, qu'elle réunit dès à présent à son domaine impérial

ceux de ces biens dont les revenus étaient attachés à la charge de vaivode & autres dignités qui se trouvent abolies , & de plus les salines & autres droits de régale , qui ne peuvent appartenir qu'au souverain , &c.

On écrit de cette même capitale des nouvelles provinces Autrichiennes , que la cour de justice ou tribunal suprême y a été érigé solennellement le 8 mars. Le comte de Pergen , qui , comme gouverneur , en est le président né , après avoir assisté au service divin , se rendit avec une nombreuse suite sur l'hôtel de ville , fit l'ouverture de la séance par un discours , & déclara qu'il avait choisi cinq assesseurs de la nation pour composer avec lui le tribunal ; après quoi on fit la lecture du serment qui fut solennisé par le président & les nouveaux juges , & ensuite par les avocats.

La femme du Lukawski & trente autres personnes ont été sommées dès le commencement du mois de mars , de se rendre à Varsovie , & comparaître devant la prochaine diète pour se laver , s'ils le peuvent , de l'imputation d'avoir eu part à l'horrible attentat du 3 novembre 1771. On est étonné de voir dans le nombre de ces personnes , le maréchal Pulawski , dénoncé comme ayant été le chef de cette troupe régicide.

A L L E M A G N E.

Vienne. On s'occupe de divers projets relatifs aux nouveaux domaines que la maison d'Autriche vient d'acquérir en Pologne, & sur-tout aux salines de Vilicza, si considérables par leur étendue & leur produit, qui monte annuellement à plus de 600000 quintaux. On prétend que les rois de Pologne n'en tiraient pas le quart de ce qu'elles peuvent rapporter, d'autant plus que les nobles Polonais avaient le droit de s'y pourvoir de sel à très-bas prix, & que, sans augmenter considérablement le taux de cette denrée, il est facile de rendre ces salines d'un très-grand revenu.

Plus le tems s'écoule, & moins l'on compte ici sur le succès des conférences de Buckarest. Les ministres de la Porte trouvent quelque contradiction dans la demande que fait la Russie concernant l'indépendance de la Crimée, tandis qu'elle exige qu'on lui cede dans cette presqu'isle deux places qui seront occupées par ses troupes, & qui par conséquent pourront facilement y donner la loi.

Berlin. S. M. par un édit du 28 février, a supprimé quelques jours de fêtes, & procuré par-là huit jours de travail de plus à ses sujets, pendant lesquels ils ne feront

assujettis à aucune espèce de nouvelles corvées. Toutes les troupes sont prêtes à marcher au premier ordre, & pourvues de ce qui est nécessaire pour se mettre en campagne. Les soldats absens par congé sont rappelés à leurs corps respectifs; la cavalerie & les hussards sont munis d'une nouvelle artillerie de campagne.

On apprend de Landshut dans la Bavière, que les principaux chefs des confédérés s'y sont assemblés de nouveau, & qu'à en juger par leurs démarches, ils ont pris la résolution de ne plus paraître dans leur patrie.

I T A L I E.

Rome. Le pape a accordé, aux sollicitations de l'archiduc, gouverneur général du Milanais, une permission à tous les habitans de ce duché de manger de la viande pendant la durée du carême présent.

On continue la procédure concernant l'administration du séminaire Romain; les jésuites ont reçu ordre de fournir leurs défenses sur les actes de la visite du collège de Fuccioli. Ils avaient supplié S. S. d'ajouter quelques cardinaux à ceux qui sont chargés de cette affaire; mais leur demande a été rejetée. Cette société vient de perdre l'un

de ses plus zélés protecteurs, par la mort du cardinal Lante.

Une mine de plomb, qui sous le pontificat de Benoît XIV avait été découverte dans les montagnes de Tolfa, & qu'on avait abandonnée ensuite, a été ouverte de nouveau par des ingénieurs du pays, & s'exploite avec succès. C'est un objet considérable pour une ville où il y a tant d'aqueducs construits de ce métal, & de temples qui en sont couverts.

Le souverain pontife a reçu avec beaucoup de satisfaction la nouvelle que S. M. Très-Fidèle a révoqué l'ordre qu'elle avait donné, pendant le cours des démêlés du Portugal avec le saint-siège, à l'archevêque de Brague, de conférer les bénéfices vacans sans l'intervention de la cour de Rome.

Le cardinal archevêque de Bologne, ayant reçu les éclaircissimens qu'il avait demandés au saint-pere, touchant le bref qui le charge de faire la visite des maisons des jésuites dans son diocèse, s'occupe actuellement de ce soin important, & prend des mesures pour empêcher que ces religieux ne détournent leur argenterie ou d'autres effets précieux.

On apprend de Milan, qu'il y est arrivé 2 compagnies de grenadiers, & l'on croit gé-

néralement qu'elles seront suivies d'un corps de troupes, pour la subsistance desquelles on commence à former des magasins de vivres.

Tous les vaisseaux Russes qui se trouvaient dans divers ports de l'Italie, ont mis à la voile, & doivent se réunir pour agir hostilement à l'expiration de l'armistice. Le provvediteur de l'isle de Corfou, accusé de leur avoir fourni des munitions de guerre, a été arrêté dans son palais, par ordre du gouvernement de Venise, & sera jugé par le redoutable conseil des Dix.

On mande de Bastia, que par un édit émané du conseil souverain, tous les jeux de hazard ont été défendus dans cette capitale de l'isle de Corse, sous peine d'amendes pécuniaires, & même de punitions corporelles, selon les cas.

Les députés des habitans de Frescati ont présenté au cardinal d'Yorck leur évêque, une requête, en faveur des jésuites précédemment établis dans leur ville, par laquelle, après avoir témoigné la douleur que leur cause la retraite de ces religieux qui pendant 213 ans se sont rendus très-utiles à la religion & aux progrès des bonnes mœurs parmi eux, ils intercedent humblement pour eux, & demandent à leur pere commun, du secours, de la pitié & de la consolation.

E S P A G N E.

Madrid. Tous les chantiers des différens ports de ce royaume font remplis de vaisseaux de guerre, dont on presse la construction, le radoub, ou l'armement. On promet de fortes récompenses à ceux qui veulent s'engager pour le service de mer. On recrute en meme tems avec succès dans la Biscaye & les autres provinces du nord de ce royaume. Les mêmes préparatifs de guerre ont lieu en Amérique; & outre les vaisseaux qu'on équipe à la Havanne, on travaille à y construire quinze galeres d'une forme propre à les rendre tres-légeres, & dont chacune pourra porter quatorze pierriers.

Le ministere a envoyé à tous les chefs des corps ecclésiastiques & militaires, un exemplaire d'un bref du pape & d'une ordonnance du roi, pour réduire à un ou deux dans chaque ville ou village, suivant sa population, les lieux qui pourront désormais servir d'afyle & d'immunité ecclésiastique aux malfaiteurs, dans les cas convenus avec la cour de Rome.

L'édit du roi portant ordre, sous de grieves peines, à tous les négocians étrangers, domiciliés dans ses états, de tenir

leurs écritures & même d'énoncer les lettres de change en langue espagnole ou italienne, étant contraire à ce qui a été stipulé dans le traité d'Utrecht, les consuls des nations étrangères ont fait aux ambassadeurs respectifs des représentations dont on attend le succès avec impatience.

P O R T U G A L.

Lisbonne. Le gouvernement, dans la vue de rétablir les droits imprescriptibles de l'humanité, en faveur d'un grand nombre de sujets de cet état, vient, par un édit solennel, d'abolir l'esclavage héréditaire des negres & des mulâtres, que l'on cherchait à perpétuer par des concubinages illicites, & sous le prétexte que, conformément au droit civil, une mere esclave ne peut procréer des enfans libres. Pour obvier à l'indécence & à l'iniquité d'une telle conduite, S. M. Très-Fidèle ordonne que tous les esclaves de l'un & de l'autre sexe, nés de concubinages ou de mariages légitimes, dont les meres & les aïeules auront été esclaves, resteront dans l'esclavage où ils se trouvent, mais seulement pendant la vie de leurs maîtres; que ceux dont l'esclavage vient de bifaïeules,

seront libres, de même que tous ceux qui naîtront après la publication du présent édit, & qu'enfin tous les affranchis seront habiles à posséder, sans aucune distinction, toutes sortes d'honneurs, d'emplois & de dignités, &c.

Un pilote Portugais, arrivé sur un vaisseau Anglois, a publié que les marattes de la presqu'isle occidentale de l'Inde, ayant rassemblé une flotte de trente voiles, s'étaient emparés du navire Portugais, qui va tous les ans de Goa à Macao, de même que du vaisseau de guerre qui lui servait d'escorte.

Les nouvelles ruines des côtes de Guinée, confirment la révolte des negres & le siege par eux entrepris du fort de la Mine. L'on équipe des vaisseaux pour se rendre avec des troupes nécessaires dans ce pays-là.

F R A N C E.

Paris. On a publié un édit du roi, enregistré en parlement, concernant les réguliers, & qui contient 34 articles, dont le plus grand nombre a pour objet la discipline & l'étroite observance. Les religieux sont mis sous la main de l'ordinaire. Les parens ne pourront faire qu'une pension de 400 liv.

à chaque cénobite. Les mendiants ne devront faire la quête que dans les quartiers qui leur seront assignés par les archevêques & évêques, & il n'en sera accordé aucun aux maisons dont les revenus peuvent fournir à chaque religieux 400 liv. par an si c'est à Paris, & 300 dans toute autre partie du royaume. Défense aux communautés de rien recevoir pour la prise d'habit; ordre aux abbés réguliers, prieurs conventuels & religieux, excepté à ceux qui sont curés, de résider dans l'enceinte des lieux réguliers. Défense à aucun religieux de sortir seul, excepté dans les cas de nécessité. Défense de même aux maisons religieuses d'emprunter sans permission par lettres patentes. Les monastères ou couvens seront soumis aux visites des archevêques & évêques, &c.

Le comte de Donep, chambellan Saxon, qui est entré depuis peu au service de France, vient de s'embarquer pour Pondichery. Comme il est accompagné du baron de Benionski, fameux par ses aventures, on conjecture que ce voyage a pour but d'exécuter le dessein de pénétrer en Russie par la Chine & le Kamtschatka.

Le commerce que la compagnie des Indes orientales exerçait, n'ayant que languie depuis qu'elle a été supprimée, on se persuade
aujourd'hui

Aujourd'hui qu'une association est nécessaire, pour le pouir avec succès, & l'on parle de former pour cet objet, & avec approbation du gouvernement, un fonds de 40 millions.

Il est question d'établir un séminaire en faveur des sujets destinés à remplir des cures dans les colonies Françaises. Les réguliers les ont occupées jusques ici; mais on ne veut les confier désormais qu'à des séculiers. Le mariage de monseigneur le comte d'Artois avec la princesse Marie Thérèse, & non Marianne-Charlotte de Savoie, a été fixé au 16 novembre prochain.

A N G L E T E R R E.

Londres. Les remontrances faites au nom du commun conseil de la cité, & conçues dans les termes les plus énergiques, dans les objets importans dont on a parlé, furent présentées au roi par le lord-maire & les aldermans. Le sieur Wilkes, invité à grossir le nombre des députés, refusa de se prêter aux desirs de ses confreres, sous prétexte qu'il étoit mal vu à la cour. Ces remontrances ayant été lues, S. M. répondit, qu'elles étoient si peu fondées, & d'ailleurs si peu respectueuses dans leurs expressions.

que fans doute ceux même qui les présentaient n'avaient pas cru qu'on pût y acquiescer; au reste on avait prévenu la députation, qu'elle ne serait point admise à baiser la main du roi.

Le comité de l'association formée en faveur des prisonniers arrêtés pour dettes, en a remis en liberté, dans l'espace de 5 jours, cinquante un, qui avaient quarante-deux femmes & cent quarante-quatre enfans.

L'on a expédié un ordre en Irlande, pour défendre, sous de fortes peines, l'exportation des denrées hors des pays soumis à la domination Anglaise, & l'on a mis dans tous les ports de ce royaume un embargo sur tous les vaisseaux chargés de vivres.

La chambre des communes n'a pas pris de résolution sur la requête des capitaines de vaisseaux à la demi-paie, mais elle s'est bornée à supplier le roi de leur accorder ses secours que la sagesse jugera convenables.

On loue beaucoup l'habileté du lord Rochefort, secrétaire d'état, qui a su lever à la cour de Lisbonne des difficultés qui préjudiciaient au commerce Anglais dans le Portugal.

A la suite des nouvelles fâcheuses que l'on avait reçues de l'isle de S. Vincent, & qui se faisaient craindre que, si le gouverneur ne

réussissait pas à terminer cette affaire à l'amiable, on ne se vit obligé de renoncer à l'entreprise de subjuguier les Caraïbes, l'on vient d'apprendre par une lettre du commandant en chef des troupes Anglaises dans cette île, adressée à l'un des secretaires d'état, que ces sauvages ont pris le parti de se soumettre entièrement au roi, & même de céder une grande étendue de terrain, & que le traité a été signé le 20 février dernier.

Les ouvriers travaillant aux mines d'étain dans la province de Cornouailles, après avoir commis plusieurs désordres, ont été contraints de rentrer dans le devoir, par les efforts réunis des habitans, & des soldats envoyés à leur secours. On cherche les moyens d'occuper ces ouvriers, pour prévenir de pareils soulèvemens.

On avoit publié que le ministre de S. M. le roi de Prusse auprès de notre cour, étoit parti sans prendre congé. Cependant les derniers avis portent qu'il se trouve encore à Londres, pour continuer à y résider comme auparavant.

Dublin. On mande des îles de Ross, dans le comté de Dungall, qu'un vaisseau de guerre Danois, nommé *la Couronne du nord*, commandé par le baron d'Ulfeld, a mouillé à la vue de ces îles en revenant de faire

des découvertes vers le pôle. Il était parti de Bornholm en Norvege, le premier juin 1766, avec des provisions pour dix-huit mois, des astronomes, des dessinateurs, & toutes les choses nécessaires pour l'exécution de ce projet. Après avoir gouverné au nord-est & quart-est pendant trente-sept jours, avec un vent frais & une mer bien découverte, ces navigateurs trouverent une grande île pleine de rochers, qu'ils doublerent. Ils continuerent ensuite leur route ouest-nord-ouest, jusqu'au 17 septembre, qu'ils s'engagerent dans un courant rapide entre deux hautes terres qui leur parurent éloignées l'une de l'autre de dix lieues. Ce courant les emporta très-loin pendant trois jours, au bout desquels ils apperçurent, à leur grande satisfaction, le continent de l'Amérique, entre la partie la plus occidentale des établissemens sur la riviere de Hudson, & la Californie. Ils mouillèrent dans une anse fort commode, au bord de laquelle ils trouverent une grande quantité de buffes & de bêtes sauvages qui leur servirent de nourriture. De là, faisant voile au sud, ils entrerent au bout de trois mois dans la mer Pacifique; & après avoir parcouru toutes les côtes occidentales de l'Amérique, ils sont rentrés

dans la mer du Nord par le détroit de le Maire. Ce vaisseau, parvenu aux isles de Rofs, a échangé avec les habitans quelques peaux, contre du miel, du rum & d'autres denrées, & a fait voile pour Brème, afin d'y attendre le dégel & se rendre ensuite à Copenhague. Ainsi, l'on a trouvé enfin ce passage par le nord-ouest d'Europe en Amérique. que l'on cherchait vainement depuis long-tems. La société royale des sciences de Londres, informée de cet événement, a fait ses représentations au ministère, qui a résolu d'envoyer au retour de la belle saison deux navires sous la conduite du capitaine Phipps, pour constater le rapport du vaisseau Danois, avec ordre de s'approcher du pôle arctique, autant qu'il sera possible, avant que de tourner à l'ouest.

P A R S - B A S.

La Haye. Le mémoire présenté par le ministre de S. M. le roi de Prusse, a pour objet les prétentions de plusieurs villes du pays de Cleves à la charge de la république. Deux mémoires relatifs au remboursement de la somme arriérée furent présentés en 1766 & 1770. Les Etats-généraux y répondirent en 1771. S. M. Pr. renouvelle aujourd'hui

d'hui ses instances, & offre la voie de l'arbitrage, pour parvenir à un accommodement définitif.

Leurs hautes puissances ont reçu l'agréable nouvelle que l'empereur de Maroc a renouvelé, sur l'ancien pied, le traité de paix avec la Hollande: ce qui va rendre au commerce de la Méditerranée la liberté dont il jouissait avant les dernières difficultés entre les deux puissances. On apprend par des lettres de Londres, que les affaires de la compagnie des Indes sont définitivement arrangées. Le parlement lui prêtera un million quatre cents mille livres sterling, & se chargera de rétablir l'ordre au Bengale. La compagnie fera deux ventes cette année, dont le dividende sera de 6 pour 100, & l'année prochaine de sept. Il augmentera à proportion que l'emprunt diminuera par des paiemens successifs.

Les états de Hollande ont fait déclarer à l'assemblée des Etats généraux, qu'ils sont prêts de concourir à l'augmentation des troupes, sous condition que les provinces du continent consentiront de même à l'augmentation de la marine, paieront les arrérages de 1771, & fourniront leur contingent en especes. Ils insistent fortement sur la nécessité d'un armement naval, pour protéger le commerce & la navigation.

Des lettres reçues de divers lieux, annoncent que les conférences de Bucharest sont rompues, que l'armistice ne sera pas prolongé, & que le grand seigneur continue à prendre le plus vif intérêt au démembrement de la Pologne.



T A B L E.

I. PARTIE. ANNALES littéraires de la Suisse.

I. <i>Sermons sur divers sujets importans.</i>	p. 3
II. <i>Les loix de Minos, tragédie.</i>	18
III. <i>Avis.</i>	31

II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.

I. <i>Voyage à l'isle de France, à l'isle de Bourbon, au cap de Bonne-Espérance; &c.</i>	36
II. <i>Séances publiques de l'académie des sciences, belles-lettres & arts de Besançon.</i>	49
III. <i>Le vocabulaire françois, &c.</i>	56
IV. <i>Sur l'état du commerce en Danemarck & en Norwege.</i>	58

III. PARTIE. Pieces fugitives.

I. Description des hautes Alpes de la Suisse au commencement de juin. Tiré du mercure de France.	63
II. Lettre de M. de Voltaire, à Sa Ma- jesté le ROI DE PRUSSE.	72
III. Réponse de madame de V***** née Sophie D****, à M. l'abbé de L.....	75
IV. Maniere de faire du vin avec des gro- seilles.	77
V. Suite des mémoires de miss Sternheim.	85

IV. PARTIE. Annales politiques de l'Europe.

Turquie.	91
Russie.	95
Suede.	97
Dannemarck.	99
Pologne.	100
Allemagne.	105
Italie.	106
Espagne.	109
Portugal.	110
France.	111
Angleterre.	113
Pays-bas.	117



